

EXERCICE 2022

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 15 mars 2022

DÉLIBÉRATION n°2022-33

Le conseil d'administration s'est réuni le mardi 15 mars 2022 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 25 février 2022.

Point de l'ordre du jour :

6.1. Propositions de la CFVU du 3 février 2022 - pédagogie

.....

Vu le code de l'éducation, Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 3 février 2022,

Exposé de la décision :

Le conseil d'administration doit approuver les propositions de la commission de la formation et de la vie universitaire du 3 février 2022 relatives à la pédagogie.

Proposition de décision soumise au conseil :

Approbation des propositions suivantes :

- cursus pluridisciplinaire de l'enseignement supérieur (CPES) « Sciences de la transition écologique et sociétale » ;
- parcoursup : capacités d'accueil ;
- sélection en licence professionnelle : critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil ;
- diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A et B : critères d'examens des dossiers de candidatures et dates de campagne ;
- transformation du master 2ème année mention biologie-santé parcours : qualité et gestion des risques en apprentissage ;
- création de la discipline optionnelle mathématiques dans le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A ;
- modification de la capacité d'addictologie ;
- modification ·de la maquette de Licence 2ème année accès santé sciences de la vie.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil :	36
Quorum:	18
Nombre de membres participant à la délibération :	23
Abstentions :	3
Votes exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0

Pièces jointes :

- avis de la CFVU du 3 février 2022 et pièces afférentes.

Fait à Tours,



EXERCICE 2022

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS Séance du 03 février 2022

AVIS n°CFVU/2022-001

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 3 février 2022 en séance plénière, sur convocation de la Présidente de la Commission de la formation et de la vie universitaire, adressée le 25 janvier 2022.

Point de l'ordre du jour :

2. Pédagogie

- 2.3 Cursus pluridisciplinaire de l'enseignement supérieur (CPES) « Sciences de la transition écologique et sociétale »
- 2.4 Parcoursup : capacités d'accueil et critères généraux d'examen des vœux
- 2.5 Sélection en LP: critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil
- 2.6. Sélection en master 1ère année : dates de première campagne
- 2.7. Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A et B : critères d'examens des dossiers de candidatures et dates de campagne
- 2.8. UFR Pharmacie Transformation du Master 2ème année mention biologie-santé parcours : qualité et gestion des risques en apprentissage
- 2.9. UFR Lettres et Langues Création de la discipline optionnelle Mathématiques dans le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A
- 2.10. UFR Médecine Modification de la capacité d'addictologie
- 2.11. UFR Sciences et techniques Modification de la maquette de Licence 2ème année accès santé - sciences de la vie

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1 et L. 712-6-1;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.3 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le cursus disciplinaire de n'enseignement supérieur (CPES) « Sciences de la transition écologique et sociétale » en partenariat avec le Lycée Descartes pour une ouverture en 2022/2023.

Le dossier de demande d'accréditation à délivrer cette licence est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le cursus disciplinaire de n'enseignement supérieur (CPES) « Sciences de la transition écologique et sociétale » pour la rentrée universitaire 2022/2023.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38

Quorum: 19

Nombre de membres participant à la délibération : 28

Abstention: 0

Votes exprimés : 28 Pour: 28

Contre: 0



2.4 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les capacités d'accueil et critères d'examens des vœux présentés par les composantes concernées sur la plateforme Parcoursup pour la rentrée universitaire 2022/2023.

Le tableau de ses capacités d'accueil est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les capacités d'accueil et critères d'examens des vœux présentés pour l'année universitaire 2022-2023.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38

Quorum: 19

Nombre de membres participant à la délibération : 26

Abstention: 3

Votes Exprimés: 23

Pour: 23

Contre: 0

2.5 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil de 3 licences professionnelles :

- mention e-commerce et marketing numérique parcours marketing et technologies de l'information et de la communication (MATIC)
- mention Métiers de la santé: technologies parcours data-manager clinique
- mention industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation parcours Eco-conception de matières naturelles Cosmétiques (EcoNat)

Le récapitulatif des critères et capacités d'accueil est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil de ces trois licences professionnelles.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38

Quorum: 19

Nombre de membres participant à la délibération : 26

Abstention: 0

Votes exprimés : 26

Pour : 26

Contre: 0



2.6 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les dates de première campagne des sélections en master 1ère année.

La période de candidature se déroulera du 11 avril au 03 mai 2022, exception faite :

- du master mention Journalisme : campagne du 13 janvier au 31 mars 2022,
- des masters en apprentissage dès le M1 : campagne du 9 au 20 mars 2022.

Le récapitulatif des dates de première campagne de master 1ère année est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les dates de première campagne des sélections en master 1ère année pour la rentrée universitaire 2022/2023.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38

Quorum: 19

Nombre de membres participant à la délibération : 25

Abstention: 0

Votes exprimés: 25

Pour : 25

Contre: 0

2.7 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les dates de campagne et les critères d'examen des dossiers de candidature en diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) pour l'année universitaire 2022/2023.

Le récapitulatif des dates de campagne est fourni en pièce jointe.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les dates de campagne et les critères d'examen des dossiers de candidature en DAEU pour l'année universitaire 2022/2023.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38

Quorum: 19

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 0

Votes exprimés : 22

Pour: 22

Contre: 0



2.8 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la transformation du master 2ème année mention biologie-santé parcours : qualité et gestion des risques en apprentissage. Cette formation est actuellement proposée sous la forme d'un trimestre de cours théoriques suivi de 6 mois de stage.

Le dossier de demande de modification de l'offre de formation du Master 2ème année Qualité et gestion des risques en santé est fourni en pièce jointe.

Propositions d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur la transformation du master 2ème année mention biologiesanté parcours : qualité et gestion des risques en apprentissage

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission: 38

Quorum: 19

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 1

Votes exprimés : 21

Pour: 21

Contre: 0

2.9 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création de la discipline optionnelle mathématiques dans le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A pour la rentrée 2022 pour une mise en conformité avec l'article 8 de l'arrêté du 3/08/1994 organisant le DAEU.

Le dossier figure en pièce jointe.

Propositions d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur la création de la discipline optionnelle mathématiques dans le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) option A.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38

Quorum : 19

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 0

Votes exprimés : 22

Pour: 22

Contre: 0

2.10 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la modification de la Capacité de médecine d'addictologie clinique.

Le dossier de demande de modification figure en pièce jointe.



Propositions d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur la modification de la Capacité de médecine d'addictologie clinique.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38

Quorum: 19

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 0

Votes exprimés: 22

Pour: 22

Contre: 0

2.11 Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la modification de la maquette de Licence 2ème année accès santé - sciences de la vie.

La modification concerne l'affichage du module 3 santé du semestre 4 de la licence 2ème année dans la maquette. Elle précise que ce module est constitué uniquement de l'EP1 Tronc commun du module 7 santé affecté des coefficients et ECTS relatifs au module 3 de la L2 pour les premières tentatives en L.AS.

La maquette de Licence 2ème année accès santé - sciences de la vie figure en pièce jointe.

Propositions d'avis soumis à la commission :

Avis favorable de la commission sur la modification de la Capacité de médecine d'addictologie clinique.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 38

Quorum: 19

Nombre de membres participant à la délibération : 22

Abstention: 0

Votes exprimés: 22

Pour: 22

Contre: 0

Fait à Tours, le 18 février 2022.

La Présidente de la Commission de formation et de

universitaire,

Sylvie HUMBERT-MOUGINOUS



CRÉATION ■

Pélican n° :

RESTRUCTURATION T

DEMANDE SPÉCIALE (rentrée 2022)

Dossier de demande d'accréditation à délivrer la Licence

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation Direction Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion Professionnelle

RENOUVELLEMENT [7]

	d'une mention différenciés)	(avec 2 parcours	faiblement	
	differencies)			
	d'un parcours			
Dossier déposé dans le	cadre de la <u>création d'un CPES</u>			
Établissement support	administratif de la mention (respo	onsable du dépôt du d	ossier d'accrédi	tation)
Nom : Université Franço	is-Rahelais de Tours			
	1.0		200	
Adresse: 60 Rue du Pla	t d'Etain, 3/000 l'ours			
	Partie à renseigner par l	e SEF		
			a 190	
Date de l'examen et avis o	lu Conseil de l'UFR (porteur de la m	ention de licence)	: xxx	
Date de l'examen et avis	de la CEVII : 03/02/2022			
bace de l'examen et avis l	ac ta ci vo . 03/02/2022			
Date de l'examen et avis o	du CA: xxx			
N° HCERES :				
N° Pélican :				
	W 77	<u> </u>		



Pélican nº:

Partie A: Présentation de la Formation

-	FICHE	D'IDEN	NTITÉ DE	LA FORMA	MOITA
---	-------	--------	----------	----------	-------

■ NOM du DOMAINE

- ☐ Arts, Lettres, Langues
- ☐ Droit, Economie, Gestion
- ☐ Sciences Humaines et Sociales
- Sciences, Technologies, Santé

NOM du CHAMP DE FORMATION

- Sciences de la Terre, de l'univers et du vivant
- · □ Sciences, ingénierie
- Sciences de l'Homme et des sociétés
- ☐ Sociétés, entreprises, territoires

■ NOM de la MENTION (cf. arrêté du 22 janvier 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de Licence)

- En français : Sciences de la transition écologique et sociétale
- ▶ En anglais: Ecological and societal transition sciences
- ▶ Responsables de la mention

Nom: Sébastien Salvador-Blanes

Statut : MCF

☑: salvador@univ-tours.fr

Section CNU: 36

- ▶ Secteur DGESIP (à renseigner par le SEF) :
- Modalités d'enseignement
- Formation Initiale
- ☐ Formation Continue
- ☐ Formation en Apprentissage
- ☐ Contrat de professionnalisation



Pélican n° :

	MOM	du	PARCOURS (le ca	s échéant))
--	-----	----	------------	-------	------------	---

• 1 - parcours : Sciences expérimentales

▶ Responsable du parcours

Nom : Salvador-Blanes Sébastien

Statut: MCF

☑: salvador@univ-tours.fr

Section CNU: 36

- ▶ Modalités d'enseignement
- Formation Initiale
- ☐ Formation Continue
- ☐ Formation en Apprentissage
- ☐ Contrat de professionnalisation

2 - parcours : Sciences de l'Homme et de la Société

▶ Responsable du parcours

Nom:

Statut:

⋈:

Section CNU:

- Modalités d'enseignement
- Formation Initiale
- ☐ Formation Continue
- ☐ Formation en Apprentissage
- ☐ Contrat de professionnalisation



Pélican nº :

■ MAQUETTES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

RAPPEL:

- Toute maquette d'enseignement doit dans ses MCC prévoir obligatoirement un Régime Spécial dÉtudes (RSE)
- Les types de contrôle et d'épreuves autorisés sont à titre d'exemple :
 - Contrôle Continu (CC) et Examen Terminal (ET)
 - Écrit
 - Oral
 - Écrit et Oral
 - Quitus de présence

En revanche, il n'est pas possible de prévoir CC ou ET dans les MCC.

· Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

REMARQUES

- ¹ Régime spécial d'études : condition d'obtention définie par l'université
- ² Type de contrôle : CC = Contrôle Continu ; ET = Examen Terminal
- ³ Type d'épreuve : E = Écrit ; O = Oral ; E/O = Écrit et Oral
- ⁴ certif. = certification (donne lieu à une indication dans le supplément au diplôme)
- ⁵ QP = quitus de présence (donne lieu à une indication dans le supplément au diplôme)
- ⁶ pts bonif. = points bonifiants

NB:

- 1. Dans le cadre du CC, la note d'oral peut correspondre à un ou plusieurs exercices (notes d'exposé, présentations courtes, etc.). La note d'écrit correspond à au moins une épreuve sur table et un ou plusieurs exercices faits en TD et/ou à la maison.
- 2. Les modalités de contrôle des connaissances pour les étudiants du cursus intégré (« Bochum ») sont celles définies par l'Université dispensant les enseignements du semestre concerné (Tours ou Bochum).
- La durée des épreuves écrites de fin de semestre varie de 2h à 4h en fonction des éléments pédagogiques. Elle est indiquée par les enseignants en début de semestre.
- Les étudiants bénéficiant du RSE peuvent, s'ils le souhaitent, demander à bénéficier du régime général pour certains modules.



Pélican n°:

<u>Présentation de la maquette des enseignements de L1 :</u>
Descriptif des modules et des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

			LICI	ENCE 1 ^{re} année = SEMESTRE 1					
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge etudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge étudiant
Semestre 1 (S1)		9)			714		*	F	
Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	6	6		Culture scientifique MI			4	96	
	4	4		EP1. Mathématiques				64	
	2	2		EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes Module 2 (tronc commun)	6	6	5-	Culture scientifique BCPST				96	
	2	2		EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	
	2	2		EP2. Chimie				32	
	2	2		EP3. Physique				32	
Université de Tours Module 3 (tronc commun)	9	9		Enjeux environnementaux : le regard des Sciences Expérimentales				72	
	3	3		EP1. Ressources pour la vie	18	4	2	24	1
	3	3		EP2. La biodiversité en question	18	1	6	24	
	3	3		EP2. Changements globaux	14	6	4	24	
Lycée Descartes Module 4 (tronc commun)	6	6		Compétences transversales		- 6		96	
	4	4		EP1. Humanités				64	
	2	2		EP2. Anglais		(A)		32	
Université de Tours + Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	3	3		Projets – conférences	57 ×			36	
	2	2		EP1. Projets tutorés				24	
	1	1		EP2. Conférences				12	
Total S1	30	30		Enseignements obligatoires	6		1	396	

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)

Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS



Pélican n°:

4			LICI	ENCE 1re année = SEMESTRE 2					
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge étudiant
Semestre 2 (S2)									
Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	6	6		Culture scientifique MI				96	
	4	4		EP1. Mathématiques				64	
	2	2		EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes Module 2 (tronc commun)	6	6		Culture scientifique BCPST				96	
	2	2		EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	
	2	2		EP2. Chimie				32	
-	2	2		EP3. Physique				32	
Université de Tours Module 3 (tronc commun)	9	9		Enjeux environnementaux : le regard des Sciences Humaines et Sociales				72	
	3	3		EP1. Environnement et sociétés	24			24	
	3	3	1	EP2. Géographie des climats	24			24	135
	-3	3		EP 3. Enjeux des transitions et jeux sérieux		24		24	
Lycée Descartes Module 4 (tronc commun)	6	6		Compétences transversales			ări -	96	
	4	4		EP1. Humanités				64	
	2	2	MC MILLION	EP2. Anglais				32	
Université de Tours + Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	3	3		Projets – conférences				36	
	2	2		EP1. Projets tutorés				24	
	1	1		EP2. Conférences				12	
Total S2	30	30		Enseignements obligatoires	LWI		III E	396	

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS



Pélican n° :

Modalité de contrôle des connaissances L1 :

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

			F	RÉGIME (GÉNÉRAL			REGI	WE SPEC	IAL D'ETL	JDES
		9	ession 1			Session 2		Sessi	on 1	Sessi	on 2
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	ECTS	Type	Type	Coefficient	Type	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient	Type	Coefficient
Semestre 1											
Module 11. Culture scientifique MI	6										
EP1.	4	cc	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 12. Culture scientifique BCPST	6										
EP1.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+0	2	ET	E	2	E	5	E	2
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	5
Module 13. Enjeux environnementaux : le regard des sciences expérimentales	9										
EP1	3	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP2.	3	CC	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP3.	3	CC+ET	E	3	ET	Е	3	E	3	E	3
Module 14. Comp. transversales	6										
EP1.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2.	2	CC	E+0	2	ET	E	2	E	2 -	E	2
Module 15. Projets - conférences	3										
EP1.	2	CC	0	2	so	so ·	so	0	2	so	SO
EP2.	1	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
TOTAL S1	30			30			30	A 15 100	30		30
	200820	The same	NAME OF	E HOUSE	THE REAL PROPERTY.	BENIDE		NAME OF		THE PERSON	
Semestre 2						0					
Module 21. Culture scientifique MI	6				150						
EP1.	4	CC	E+0	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	. 2	E	2	E	2
Module 22. Culture scientifique BCPST	6										
EP1.	2	CC	E+0	2	ET	E	2	E	. 2	E	5
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2.
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 23. Enjeux environnementaux : le regard des sc. humaines et sociales	9										
EP1.	3	CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP2.	3	CC	E+0	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP3.	3	CC	E+0	3	ET	E	3	E	3	E	3
Module 24. Comp. transversales	6				U						
EP1.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	E	4	E	4
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	, E	2
Module 25. Projets – conférences	3										F
EP1.	2	CC	0	2	so	so	so	0	2	50	so
EP2.	1	CC.	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
TOTAL S2	30		L L	30			30		30		30
TOTAL L1	60		No.	60			60	1 5 5	60	-	60

^{*} so = sans objet



Pélican n°:

<u>Présentation de la maquette d'enseignement L2 :</u>
Descriptif des modules et des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

	4	11	LICI	ENCE 2° année = SEMESTRE 3					
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge travail	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge
Semestre 3 (S3)						1			
Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	4	4		Culture scientifique MI				64	
	2	2		EP1. Mathématiques				32	
	2	2		EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes Module 2 (tronc commun)	6	6		Culture scientifique BCPST		Y.		96	
	2	2		EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	, F
	2	2		EP2. Chimie				32	
	2	2		EP3. Physique				-32	
Université de Tours Module 3 (tronc commun)	7	7	TE.	Biodiversité et évolution				72	
	2	2		EP1. Moteurs de l'évolution	14	6	4	24	
	3	3		EP2. Histoire du vivant	16	6	6	28	
*.	2	2		EP3. Menaces et conservation de la biodiversité	10		10	20	
Université de Tours Module 4 (parcours)	7	7						72	-
Parcours SE	7	7		Processus de surface			ne di	72	
	2	2		EP1a. Processus sédimentaires	10	4	4	18	
	1	1		EP2a. Sols : interface fragile	8	4	6	18	
	2	2		EP3a. Qualité des milieux aquatiques	10	8		18	
	2	2		EP4a. Climatologie	10	8	1	18	
Parcours SHS	7	7		Changements globaux et risques				72	
	3	3		EP1b. Risques dits naturels, approche géographique	24			24	
	2	2		EP2b. Collapsologie : entre fiction et réalité	12	12		24	
· ·	2	2		EP3b. Vivre le risque : dimensions applicatives	12	12		24	
Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	4	4		Compétences transversales				64	
	2	2		EP1. Humanités				32	
	2	2	*	EP2. Anglais		0 2		32	
Université de Tours + Lycée Descartes Module 6 (tronc commun)	2	2		Projets – stages – conférences	**			30	
	2	2		EP1. Projets tutorés				24	
	QP	QP		EP2. Conférences	127			6	
Total S3	30	30		Enseignements obligatoires				398	

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)

Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS-



Pélican n°:

			LIC	ENCE 2° année = SEMESTRE 4					
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Duree totale
Semestre 4 (S4)									
Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	4	4		Culture scientifique MI				64	
	2	2		EP1. Mathématiques				32	
	2	2		EP2. Informatique				32	
Lycée Descartes Module 2 (tronc commun)	6	6		Culture scientifique BCPST				96	
	2	2 .		EP1. Sciences de la Vie et de la Terre				32	
	2	2	7	EP2. Chimie				32	1
	2	2		EP3. Physique		-		32	
Université de Tours Module 3 (tronc commun)	7	7		Géographie des inégalités				72	
	3	3		EP1. Conflits et environnement	10	20		30	
	4	4	KOMALITORIA	EP2. Ruralité et écologie	12	30	Wan Netkiil	42	
Université de Tours Module 4 (parcours)	j	7						72	
Parcours SE	7	7		Régulations endocriniennes				72	
	2	2		EP1a. Endocrinologie moléculaire	8	6	4	18	
	3	3		EP2a. Régulations endocriniennes	20	6	10	36	
	2	2		EP3a. Endocrinologie du développement	8	6	4	18	
Parcours SHS	7	7		Enjeux sociétaux des transitions				72	
	4	4		EP1b. Modification des comportements et transition	24	18		42	
	3	3	+	EP2b. Territoire bas carbone : approche par le terrain		30		30	
Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	4	4		Compétences transversales				64	
	2	2		EP1. Humanités				32	
	2	2		EP2. Anglais				32	
Université de Tours + Lycée Descartes Module 6 (tronc commun)	2	2		Projets – stages – conférences				30	
·, · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	2 QP	2 QP		EP1. Stages (2 semaines) EP2. Conférences				24	
Total S4	30	30		Enseignements obligatoires				398	

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)

Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS



Pélican n°:

Modalité de contrôle des connaissances L2 :
Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

			F	RÉGIME (GÉNÉRAL	pyl 75 Y		REGI/	WE SPEC	IAL D'ÉTI	JDES
		S	ession 1			Session 2		Sessi	on 1	Sessi	on 2
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	ECTS	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type	Coefficient	Type	Coefficient	Type	Coefficient
Semestre 3										10	
Module 31. Culture scientifique MI	4							1			
EP1.	2	CC	E+0	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+0	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 32. Culture scientifique BCPST	6										
EP1.	2	CC	E+0	2	ET	E	2	E .	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2			E	2
EP3,	2	CC	E+0	2	ET	E	2	Ę	. 2	E	5
Module 33. Biodiversité et évolution	7										
EP1.	2	CC+ET	E+0	2	ET	E	2	E.	2	E.	2
EP2.	3	CC+ET	E+0	3	ET	E	3	E.	3	E	3
EP3.	2	CC+ET	E+0	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 34. Parcours SE	7				1			- 1			
Processus de surface		ET	-		ET	EIO	0		73	EW	- 73
EP1a.	2	CC+ET	E	2	ET	E/O E	2	E	. 1	E/O E	2
EP2a.	2	ET ET	E	2	ET	E/O	2	E	2	E/O	2
EP3a. EP4a.	2	CC+ET	E	2	ET	E/O	2	E	2	E/O	2
Module 34. Parcours SHS		COTET		2	21	20	- 2	C	- 4	DO	E
Changements globaux et risques	7										
EP1b.	3	cc	E+O	*3	ET	Е	3	• E	3	E	3
EP2b.	2	CC	E+0	2	ET	E	. 2	E	2	Ē	2
EP3b.	2	CC	E+0	2	ET	Ē	2	E	5	E	2
Module 35. Comp. transversales	4	- 00	210			_			-	-	
EP1.	2	cc	E+O	2	ET	E	2	E	2	Œ	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	Ē	2	Ē	2	E	2
Module 36. Projets - stages - conf.	2										
EP1.	2	CC	E+0	2	so	so	so	E	2	SO	so
EP2.	QP	so	so	so	so	so	so	SO	SO	50	so
TOTAL S3	30	4.5	19 15	30	1000	98919	30	613VIII	30		30
ELECTRIC SECURITION OF THE PARTY OF THE PART	J. CO. L. CO.	District Con-	100000	DESCRIPTION OF	100000		THE REAL PROPERTY.	A 100 MIN	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	- SS 100 COM	See See
Semestre 4											
Module 41. Culture scientifique MI	4										
EP1.	2	CC	E+0	2	ET	E	2	E	. 2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E E	2	E	2
Module 42. Culture scientifique BCPST	6										
EP1.	2	cc	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	2	CC	E+O	2	ET	E	2	E.	2	E	2
Module 43. Géographie des inégalités	7						J				
EP1.		CC	E+O	3	ET	E	3	E	3	E	3
	3	- 00					1	E	4	E	4
EP2.	4	CC	E+O	4	ET	E	4	-			
EP2. Module 44. Parcours SE	4		E+O	4	ET	E	4				I
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes	7	cc									- 19
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a.	7 2	CC CC+ET	E+O	2	ET	E	. 2	E	2	E	2
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a.	7 2 3	CC+ET	E+0 E+0	2 3	ET ET	E E	2 3	E	3	E	3
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a.	7 2	CC CC+ET	E+O	2	ET	E	. 2				
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS	4 7 2 3 2	CC+ET	E+0 E+0	2 3	ET ET	E E	2 3	E	3	E	3
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions	4 7 2 3 2 7	CC+ET CC+ET CC+ET	E+O E+O E+O	2 3 2	ET ET ET	E E E	2 3 2	E E	3 -2	E	3 2
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b.	4 7 2 3 2 7	CC+ETCC+ETCCC+ETCCC	E+0 E+0 E+0	2 3 2	ET ET ET	E E E	2 3 2	E E E	3 -2 -4	E E	3 2 4
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b.	4 7 2 3 2 7 4 3	CC+ET CC+ET CC+ET	E+O E+O E+O	2 3 2	ET ET ET	E E E	2 3 2	E E	3 -2	E	3 2
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales	4 7 2 3 2 7 4 3 4	CC+ET CC+ET CC+ET	E+O E+O E+O E+O	2 3 2 4 3	ET ET ET ET	E E E	2 3 2 4 3	E E E	3 -2 -4 -3	E E E	3 2 4 3
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1.	4 7 2 3 2 7 4 3 4 2	CC+ET CC+ET CC+ET CC+ET	E+O E+O E+O E+O E+O	2 3 2 4 3	ET ET ET ET ET	E E E	2 3 2 4 3	E E E	3 -2 4 3	E E E	3 2 4 3 2
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1. EP2.	4 7 2 3 2 7 4 3 4 2 2	CC+ET CC+ET CC+ET	E+O E+O E+O E+O	2 3 2 4 3	ET ET ET ET	E E E	2 3 2 4 3	E E E	3 -2 -4 -3	E E E	3 2 4 3
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1. EP2. Module 46. Projets – stages – conf.	4 7 2 3 2 7 4 3 4 2 2 2	CC+ET CC+ET CC+ET CC CC CC CC	E+0 E+0 E+0 E+0 E+0 E+0	2 3 2 4 3	ET ET ET ET	E E E E	2 3 2 2 4 3	E E E	3 -2 4 3 2	E E E	3 2 4 3 2
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1. EP2. EP2. Module 46. Projets – stages – conf. EP1.	4 7 2 3 2 7 4 3 4 2 2 2 2	CC+ET CC+ET CC + CC CC CC CC CC	E+0 E+0 E+0 E+0 E+0 E+0 E+0	2 3 2 4 3 2 2	ET ET ET ET ET SO	E E E E E	2 3 2 4 3 2 2 2 50	E E E E	3 -2 4 3 2 2	E E E E	3 2 4 3 2 2 2
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1. EP2. Module 46. Projets – stages – conf. EP1. EP2.	4 7 2 3 2 7 4 3 4 2 2 2 2 2 QP	CC+ET CC+ET CC+ET CC CC CC CC	E+0 E+0 E+0 E+0 E+0 E+0	2 3 2 4 3 2 2 2 50	ET ET ET ET	E E E E	2 3 2 4 3 2 2 50 50	E E E	3 -2 4 3 2 2 2 so	E E E	3 2 4 3 2 2 2 50 80
Module 44. Parcours SE Régulations endocriniennes EP1a. EP2a. EP3a. Module 44. Parcours SHS Enjeux sociétaux des transitions EP1b. EP2b. Module 45. Comp. transversales EP1. EP2. Module 46. Projets – stages – conf.	4 7 2 3 2 7 4 3 4 2 2 2 2	CC+ET CC+ET CC + CC CC CC CC CC	E+0 E+0 E+0 E+0 E+0 E+0 E+0	2 3 2 4 3 2 2	ET ET ET ET ET SO	E E E E E	2 3 2 4 3 2 2 2 50	E E E E	3 -2 4 3 2 2	E E E E	3 2 4 3 2 2 2

^{*} so = sans objet



Pélican n° :

<u>Présentation de la maquette des enseignements de L3 :</u>
Descriptif des modalités pédagogiques (CM, TD, TP, projet, stages, etc.) et indication des ECTS

			LIC	ENCE 3° année = SEMESTRE 5					
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge etudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge
Semestre 5 (S5)					1				
Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	6	6		Culture scientifique et linguistique		e la		96	
	2	2		EP1. Informatique				32	
	2	2		EP2. Chimie		uniform and		32	
	2	2		EP3. Anglais				- 32	
Université de Tours Module 2 (tronc commun)	7	7		Hydrologie et hydrogéologie				72	Eyil
	2	2		EP1a. Hydrologie	10	6	7	23	
	2	2		EP2a. Hydrogéologie	8	6	10	24	
	3	3	100	EP3a. SIG pour l'hydrologie			25	25	
Université de Tours Module 3 (tronc commun)	7	7		Polluants : comprendre et agir				72	
	2	2		EP1. Polluants chimiques	8	8	7	23	
	3	3		EP2. Réhabilitation des milieux pollués	10	4	12	26	
	2	2		EP3. Prévention et gestion des déchets	8	8	7	23	
Université de Tours Module 4 (parcours)	7	7					14	72	
Parcours SE				Toxicité environnementale				72	
	1	1	77.5	EP1a. Introduction à la toxicologie	6		1	6	
	2	2		EP2a. Polluants et environnement	12	6		18	Lange Land
	2	2		EP3a. Polluants environnementaux et impact sur la faune sauvage	10	6	8	24	136
	2	2		EP4a. Polluants environnementaux et impact sur la santé humaine	10	6	8	24	
Parcours SHS	7	7		Le paysage : conception et institutionnalisation				72	
	4	4		EP1b. Rapports des sociétés à la nature : biodiversité et paysages	24	18		42	
	3	3		EP2b. Politiques publiques et paysages : permanences et mutations	18	12		30	
Université de Tours + Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	3	3		Projets – stages – conférences				42	
	3	3		EP1. Projets tutorés				36	
	QP	QP		EP2. Conférences		N.		6	
Total S5	30	30		Enseignements obligatoires				354	

NB. Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)

Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS



Pélican nº:

			LIC	ENCE 3° année = SEMESTRE 6					
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	Coefficient	ECTS	Estimation charge etudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale	Durée totale charge
Semestre 6 (S6)									
Lycée Descartes Module 1 (tronc commun)	6	6		Culture scientifique et linguistique			2 11	96	
	2	2	San	EP1. Informatique	TO THE REAL PROPERTY.			32	
	2	2	G.	EP2. Chimie				32	
	2	2		EP2. Anglais				32	
Université de Tours Module 2 (tronc commun)	7	7		Transition écologique				72	4
	2	2		EP1. Transition agroécologique	14	6	4	24	
	3	3		EP2. Chimie verte et biomasse	16	6	6	28	
	2	2		EP3. Transition énergétique	10		10	20	
Université de Tours Module 3 (tronc commun)	7	7		Politiques de l'environnement				72	
Parcours SE + SHS	4	4		EP1. De la protection à la mise en valeur de l'environnement	24	18		42	
	3	3		EP2. Mesures du changement et nouvelles technologies : données et suivi de l'environnement	12	18		30	
Université de Tours Module 4 (parcours)	7	7		1				72	
Parcours SE	7	7		Diagnostic des écosystèmes anthropisés			0.5	72	
	5	5		EP1a. Ecole de terrain	6		50	56	
	2	2		EP2a. Traitement des données	2	N/A	14	16	
Parcours SHS	7	7		Appropriation et représentation des espaces naturels				72	
	4	4		EP1b. Les rapports des sociétés à la nature	24	18		42	TIN .
	3	3		EP2b. Appréhender les représentations sociales de l'environnement	12	18		30	
Université de Tours + Lycée Descartes Module 5 (tronc commun)	3	3		Projets – stages – conférences				42	
	3	3		EP1. Stage (6 à 8 semaines)				36	
	QP	QP		EP2. Conférences				6	
Total S6	30	30		Enseignements obligatoires		10		354	
					(0)				

NB.

Parcours SE = Sciences expérimentales (piloté par les ST)
Parcours SHS = Sciences Humaines et Sociales (piloté par les SHS)

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les ST

Parcours SE + SHS = enseignements mutualisés pour les deux parcours et piloté par les SHS



Pélican nº:

Modalité de contrôle des connaissances L3

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral - QP : quitus présence

		Part I	F	ÉGIME (GÉNÉRAL			REGI/	WE SPEC	IAL D'ETU	JDES
		S	ession 1	3.02	9	session 2	UKUE!	Sessi	on 1	Sessi	on 2
BLOCS DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES (MODULES)	ECTS	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type	Coefficient	Type	Coefficient
Semestre 5					L VEIL						
Module 51. Culture scientifique et	6						1		,		
linguistique		- 00	F. 0				_		- 0		- 0
EP1. EP2.	2	CC	E+O E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	2	CC	E+0	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 52. Hydrologie et		- 00	210				, -				
hydrogéologie	7										
EP1.	2	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	, E	2
EP2.	2	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3.	3	CC+ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
Module 53. Polluants : comprendre et	- 7							lin .		500	
agir EP1.	2	cc	E	2	ET	E	2		2	E	2
EP1. EP2.	3	CC	Ē	3	ET	E	3	E ·	3	E	3
EP3.	2	CC	Ē	2	ET	E	2	E	- 2	E	2
Module 54. Parcours SE						-	-				
Toxicité environnementale	7									,	
EP1a.	1	CC+ET	E+O	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2a.	2	CC+ET	E+O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3a.	2	CC+ET	E+0	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP4a.	2	CC+ET	E+0	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 54. Parcours SHS	7								**		
Le paysage : conception et instit. EP1b.	4	СС	E+O	4	ET	Е	4	E	4	E	4
EP2b.	3	CC	E+0	3	ET	Ē	3	E	3	E	3
Module 55. Projets – stages – conf.	3	- 00	LTO				<u> </u>	-		A.c.	.56
EP1.	3	cc	E+O	3	so	so	so	E	3	50	SO
EP2.	QP	so	so	so	so	so	50	SØ	50	so	SO
TOTAL S5	30			30			30		30	Dec entre	30
	ALP MAN				Diskery.	NAME OF STREET	9-5-24		9.06	A SHAPE	150/200
Semestre 6											7)
Module 61. Culture scientifique et linguistique	6	1					- 4				
EP1.	2	cc	E+O	2	ET	F	2	E	- 9	E	2
EP2.	2	CC	E+0	2	ET	E E	2	E	2	Ē	2
EP3.	2	CC	E+0	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 62. Transition écologique	7										
EP1.	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2.	3	CC	E/O	3	ET	E	3	E	3	. E	3
EP3.	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E	2	E	2
Module 63. Politiques de l'environnem. EP1.	7		E.O		FT	-		r	4	-	- 4
CE I.		CC	E+O E+O	3	ET	E E	- 3	E E	3	I E	3
			E+U	3	21		- 3		- 0	E .	O.
EP2.	3							1			
EP2. Module 64. Parcours SE	7										
EP2.		СС	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés	7	CC CC+ET	E E	5 2	ET ET	E E	5 2	E E	5 2	E	5 2
EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des	7 5		E E			E E		E		E	
EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels	7 5 2		E E			E E		E E	2	E E	
EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst, anthropisés EP1a.	7 5 2 7	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	. 2
EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Module 65. Projets – stages – conf.	7 5 2 7 4 3	CC+ET CC CC	E+O E+O	4 3	ET	E	2	E	4 3	E	2
EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Module 65. Projets – stages – conf. EP1.	7 5 2 7 4 3 3	CC+ET CC CC CC	E+0 E+0	2 4 3	ET ET ET	E E E	4 3 . so	E E+0	4 3	E E E	4 3 so
EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Module 65. Projets – stages – conf. EP1. EP2.	7 5 2 7 4 3 3 QP	CC+ET CC CC	E+O E+O	2 4 3 3 50	ET ET ET	E E E	4 3 50 50	E	4 3 3 50	E E	4 3 50
EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Module 65. Projets – stages – conf. EP1. EP2. TOTAL S6	7 5 2 7 4 3 3 3 QP 30	CC+ET CC CC CC	E+0 E+0	4 3 3 so 30	ET ET ET	E E E	4 3 . so so 30	E E+0	4 3 3 50 30	E E E	2 4 3 50 80
EP2. Module 64. Parcours SE Diagnostic des écosyst. anthropisés EP1a. EP2a. Module 64. Parcours SHS Appropriation et représentation des espaces naturels EP1b. EP2b. Module 65. Projets – stages – conf. EP1. EP2.	7 5 2 7 4 3 3 QP	CC+ET CC CC CC	E+0 E+0	2 4 3 3 50	ET ET ET	E E E	4 3 50 50	E E+0	4 3 3 50	E E E	4 3 sc sc

^{*} so = sans objet



Pélican n°:

Partie B : Équipe pédagogique, Conseil de perfectionnement, Jurys et dispositifs divers

1. Équipe pédagogique

Des enseignants et enseignants-chercheurs des départements Sciences de la Terre, Chimie, Physique, Biologie, Géographie, et Aménagement (et plus ponctuellement d'autres disciplines) prendront en charge les enseignements référencés dans la maquette de formation.

Des enseignant.e.s du lycée Descartes (professeur.e.s en classe de terminale et/ou en classe préparatoire) prendront en charge des enseignements dans les disciplines suivantes : Mathématiques, Informatique, Physique, Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, Anglais, Humanités (Philosophie, Sciences économiques et sociales, Histoire-Géographie), Anglais.

Des professionnels et des personnalités du monde social, économique ou culturel peuvent également être amenés à intervenir dans la formation (dans le cadre des projets tutorés, des cycles de conférences, etc.).

L'équipe de pilotage de la mention se réunit au moins une fois par semestre pour faire le point sur le fonctionnement de la formation.

	меп	bres de l'équipe de	pilotage de la me	ention	
Nom Prénom	Qualité	Établissement de rattachement ou entreprise	Équipe de rattachement	Section CNU	Responsabilités dans le pilotage de la formation
Salvador-Blanes Sébastien	MCF	U. Tours	EA 6293 GéHCO	36	Responsable mention
Heintz Emmanuel	Prof. de lycée	Lycée Descartes			Porteur projet CPES
xx	Prof. de lycée	Lycée Descartes	•	•	Responsable d'année L1
XX	xx	XX	xx	XX	Responsable d'année L2
xx	xx	U. Tours	XX	XX	Responsable d'année L3
Salvador-Blanes Sébastien	MCF	U. Tours	EA6293 GéHCO	36	Responsable L1S1 Mod 3
Boyer Stéphane	PR	U. Tours	UMR CNRS 7261 IRBI	· XX	Responsable L1S1 Mod 5
XX (SHS)	xx	U. Tours	xx	XX	Responsable L1S2 Mod 3
Boyer Stéphane	Pr	U. Tours	UMR CNRS 7261 IRBI	XX	Responsable L2S3 Mod 3
XX (SHS)	xx	U. Tours	xx	XX	Responsable L2S4 Mod 3
Moreau Sébastien	MCF	U. Tours	UMR CNRS 7261 IRBI	XX	Responsable L2S4 Mod 6
Curie Florence	MCF	U. Tours	EA6293 GéHCO	36	Responsable L3S5 Mod 2
Porteu de Buchere Florence	PRAG	U. Tours	•		Responsable L3S5 Mod 3
Huguet Elisabeth	xx	U. Tours	UMR CNRS 7261 IRBI	XX	Responsable L3S6 Mod 2
XX (SHS)	xx	U. Tours	xx	XX	Responsable L3S6 Mod 3
XX	BIATSS	U. Tours	•	**	Secrétariat pédagogique
xx	BIATSS	Lycée Descartes	-		Secrétariat pédagogique



Pélican nº:

2. Conseil de perfectionnement

- Le Conseil de perfectionnement de la licence est constitué de 12 membres ainsi déterminés :
 - le ou la responsable de la Licence mention « Sciences de la transition écologique et sociétale »
 - le ou la responsable du CPES au lycée Descartes
 - le ou la correspondant.e pédagogique de l'UFR S&T
 - un.e représentant.e des étudiant.e.s de la mention de licence
- un e psychologue-conseiller e d'orientation travaillant à la MOIP (Maison de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle)
 - un ou une professeur.e du lycée Descartes intervenant dans la formation
 - un ou un e enseignant e ou enseignant e-chercheur e de l'université intervenant dans la formation
 - le ou la vice-présidence « Transition Écologique » (ou son/sa représentant.e) de l'Université de Tours
- un ou une représentant.e de la ville de Tours ou de la métropole en charge des questions liées à la « Transition écologique »
 - une personnalité qualifiée (désignée par le ou la vice-président e de l'Université en charge de la formation)
- deux représentant.e.s du monde professionnel (en lien avec les questions de transition écologique et sociétale) désignés par les responsables de la mention (université + lycée Descartes)

3. Jurys et dispositifs divers

- Les jurys, constitués par année, sont composés du ou de la responsable de mention, du porteur ou de la porteuse du projet CPES au lycée Descartes, du ou de la responsable d'année, de deux enseignant.e.s du lycée Descartes et de deux enseignant.e.s ou enseignant.e.s-chercheur.e.s de l'Université. Ils se réunissent à l'issue de chaque semestre. Le jury vérifie la conformité des relevés de notes et corrige les éventuelles anomalies. Il veille à l'équité entre les candidats, en s'assurant de l'absence de disparités excessives dans les évaluations entre les différents modules, groupes de TD/TP, ou parcours, et procède le cas échéant aux ajustements nécessaires. Il peut, en outre, attribuer des points de jury lors de la délibération d'année (une fois la compensation entre semestres prise en compte).
- En session 1, les enseignements portés par le lycée Descartes seront évalués en contrôle continu. Ceux qui sont portés par l'Université seront évalués selon des modalités précisées chaque année avant la fin du mois de septembre (conformément aux obligations réglementaires). Autant que faire se peut, le contrôle continu sera privilégié, qui permet une évaluation régulière, fondée sur des exercices variés, et un meilleur suivi pédagogique des étudiants. La « session de rattrapage » (dispositif dit de 2° chance) prendra la forme, pour chaque élément pédagogique, d'un examen terminal, exception faite des projets tutorés, des stages et autres certifications éventuelles.
- L'évaluation des enseignements sera réalisée conformément aux obligations réglementaires. Une cellule dédiée de l'université (CAPE = Centre d'Aide à la Pédagogie) est chargée de la diffusion aux étudiants de questionnaires en ligne permettant d'évaluer, sur la durée du contrat d'établissement, l'ensemble des modules d'enseignement. Conformément aux dispositions arrêtées par les conseils centraux de l'Université de Tours, les résultats de ces évaluations sont transmis aux seuls enseignants responsables des éléments évalués. Ceux-ci sont évidemment libres d'évoquer, avec l'équipe de pilotage de la mention, les difficultés identifiées.
- Un dispositif de suivi systématique des diplômés de Licence sera mis en place par l'établissement, notamment pour s'assurer de la nature des poursuites d'étude en Master.



Pélican nº:

4. Description des modules dispensés à l'Université :

Licence 1

L1S1 Mod 3 - Enjeux environnementaux : le regard des Sciences Expérimentales

(50 CM, 10 TD, 12 TP)

Ce module vise à introduire les différentes ressources composant le biotope (sous-sol, sol, eau, atmosphère) au sein duquel se développe la biocénose, s'exprimant par la biodiversité qui se développe à la surface de la planète. Les changements globaux liés aux activités humaines et leurs impacts sur l'écosystème, ainsi que des solutions mises en œuvre sont abordés.

L1S2 Mod3 - Enjeux environnementaux : le regard des Sciences Humaines et Sociales

(48 CM, 24 TD) XXXXXXXXXXXX

Licence 2

L2S3 Mod 3 - Ecologie et évolution

(40 CM, 12 TD, 20 TP)

Ce module abordera les bases de l'évolution et de l'écologie. Les moteurs de l'évolution seront étudiés au niveau moléculaire et écologique. Une approche phylogénétique de la systématique permettra d'appréhender l'histoire évolutive et la diversité des êtres vivants. Les principaux facteurs responsables de la crise de la biodiversité seront passées en revue, de même que les solutions potentielles à cette crise.

L2S3 Mod 4 - Parcours SE - Processus de surface

(38 CM, 24 TD, 10 TP)

Ce module doit permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à la caractérisation des milieux à la surface de la planète : dépôts sédimentaires observés à la surface de la planète, importance, nature et propriétés des sols vus comme une interface dans l'écosystème, mécanismes chimiques observés dans l'hydrosphère continentale, dynamique de l'atmosphère terrestre.

L2S3 Mod 4 - Parcours SHS - Changements globaux et risques

(48 CM, 24 TD) XXXXXXXXXXXX

L2S4 Mod 3 - Géographie des inégalités

(32 CM, 50 TD) XXXXXXXXXXX

L2S4 Mod 4 - Parcours SE - Régulations endocriniennes

(36 CM, 18 TD, 18 TP)

Le système hormonal (ou système endocrinien) est un acteur clé dans la physiologie animale et humaine. L'objectif de ce module est de donner un enseignement approfondi de l'endocrinologie et ainsi donnera les prérequis nécessaires à une bonne compréhension des enseignements du module « Toxicité Environnementale ».

L2S4 Mod 4 - Parcours SHS - Enjeux sociétaux des transitions

(24 CM, 48 TD) XXXXXXXXXXX

Licence 3

L3S5 Mod 2 - Hydrologie et hydrogéologie

(18 CM, 12 TD, 42 TP)

Cet enseignement vise à familiariser les étudiants avec les concepts de base du fonctionnement hydrologique des bassins versants et des écoulements en domaine souterrains. Les SIG viennent ici en appui à l'hydrologie dans le but de délimiter automatiquement des bassins versants et de permettre leur caractérisation.

L3S5 Mod 3 - Polluants : comprendre et agir

(26 CM, 20 TD, 26 TP)

Etudes des différents types de pollution et dysfonctionnements anthropiques affectant la qualité de l'environnement : polluants chimiques, géochimiques, déchets solides. Origines, diagnostics, modes d'action, aspects socio-économiques, moyens d'amélioration et perspectives.

Université de TOURS - Demande spéciale

Service des études et des Formations – bureau des formations

16/17



Pélican nº:

L3S5 Mod 4 - Parcours SE - Toxicité environnementale

(38 CM, 18 TD, 16 TP)

Les sociétés occidentales produisent et utilisent de multiples substances chimiques dans les domaines pharmaceutiques, agricoles et industriels. L'objectif de ce module est de sensibiliser les étudiants à la problématique des polluants environnementaux et de les former à cette thématique transversale par le biais de la toxicologie, des géosciences, de l'endocrinologie et de la physiologie animale et humaine.

L3S5 Mod 4 - Parcours SHS - Le paysage : conception et institutionnalisation (42 CM, 30 TD) XXXXXXXXXXX

L3S6 Mod 2 - Transition écologique

(40 CM, 12 TD, 20 TP)

Ce module abordera les bases de l'évolution et de l'écologie. Les moteurs de l'évolution seront étudiés au niveau moléculaire et écologique. Une approche phylogénétique de la systématique permettra d'appréhender l'histoire évolutive et la diversité des êtres vivants. Les principaux facteurs responsables de la crise de la biodiversité seront passées en revue, de même que les solutions potentielles à cette crise.

L3S6 Mod 3 - Politiques de l'environnement (36 CM, 36 TD) XXXXXXXXXXX

L3S6 Mod 4 - Parcours SE - Diagnostic des écosystèmes anthropisés

(8 CM, 64 TP)

Etude d'écosystèmes anthropisés, ruraux ou urbains. Stratégie d'échantillonnage, échantillonnage et mesures de terrain, analyses en laboratoire, traitément des données acquises en vue d'établir un diagnostic sur le fonctionnement de ces écosystèmes. Domaines : géochimie des eaux, biologie (dont métagénomique), pédologie, géophysique, statistiques, SIG.

L3S6 Mod 4 - Parcours SHS - Appropriation et représentation des espaces naturels (36 CM, 36 TD) XXXXXXXXXXX



Control Control (Langues References Socialisations Etrappiras et régionales / Lettres, Impures - LICER Anglais - Epagnol 50 Correcte - Doil (Langues étrangètes spéllauirés - Dort Langues Anglais/Allenand 40 Correcte - Doil (Langues étrangètes spéllauirés - Dort Langues Anglais/Allenand 40 Lisques étrangètes spéllauirés - Parcour LICEA Anglais (Langues étrangètes spéllauirés - Parcour LICEA Anglais (Langues étrangètes spéllauirés - Parcour LICEA Anglais (Langues) (Intérduces & Correct (LA) Anglais (LA) (Langues) (Intérduces & Correct (LA) Anglais (LA) (Langues) (Intérduces & Correct (LA) Anglais (LA) (Langues) (Intérduces & Correct (Langues) (Intérduces & Correct (LA) Anglais (LA) (Langues) (Intérduces & Correct (LA) (LA) (Langues) (Intérduces & Correct (LA) (Langues) (Intérduces & Correct (LA) (Langues) (Intérduces & Correct (LA) (LA) (Langues)	Capacite 2012 Capacite 201			
	Capacite 2012 Capacite 201	40	45	Université de Tours - Antenne de Blois - Licence - Informatique
	Capacite 2012 Capacite 201	100	100	Université de Tours - Antenne de Blois - Licence - Droit
Item Clettres, langues - LICER Anglais - Espagnol 50 Inglais/Allein 40 Inglais/Espagnol 40 Inglais 40	Capacite 2012 Capacite 201	40	40	Université de Tours - Licence - Psychologie - option Santé
Item	Capacite 2021 Capacite 2021 Capacite 2021 Capacite 2022 Capacite 202	410	460	Université de Tours - Licence - Psychologie
	Capacite 2021 Capacite 2021 Capacite 2021 Capacite 2022 Capacite 202	80	. 90	Université de Tours - Licence - Sciences de la vie - option Santé
Disc Lettres, languers - LICER Anglais - Espagnol	Capacite 2001 Capacite 2001 Capacite 2001 Capacite 2002 Capacite 200	300	350	Université de Tours - Licence - Sciences de la vie
Society Soci	Capacite 2001 Capacite 2001 Capacite 2001 Capacite 2002 Capacite 200	60	60	Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives
S Cettres, langues - LICER Anglais - Espagnol	Capacite 2022 Inglais/Alleman	30	30	Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit
bles / Lettres, langues - LICER Anglais - Espagnol 50 glais/Filemand 40 nglais/Filemand 40 lie 200 nnd 35 loo 1 s 35 srcours LICER Anglais 250 procurs LICER Spagnol 100 150 1 150 <td< td=""><td> Capacite 2002. Capa</td><td>80</td><td>80</td><td>Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques</td></td<>	Capacite 2002. Capa	80	80	Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques
bles / Lettres, langues - LICER Anglais - Espagnol 50 glais/Filemand 40 glais/Filemand 40 igias/Filemand 40 igias/Filemand 40 igias/Filemand 40 ine 200 35 35 ine 200 35 200 35 35 35 35 35 35 150 1 150 1 150 1 150 1 150 1 150 1 150 1 150 1 150 1 150 1 150 1 150 <td> Capacite 2002. Capa</td> <td>80</td> <td>80</td> <td>Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique</td>	Capacite 2002. Capa	80	80	Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique
	Capacites Capa	150	150	Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Chimie
	Capacite 2021 Capacite 2021 Capacite 2022 Capacite 202	90	90	Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Economie
	Capacite 2021 Capacite 2021 Capacite 2022 Capacite 202	60	65	Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie
bles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allen and 40 glais/Hallen 170 1 nglais/Espagnol 170 1 nol 170 1 s recours LLCER Anglais 250 1 s recours LLCER Espagnol 150 1 A) 100 1 Musicien (DNSPM) 700 6 60 1 150 1 100 1 10 1 100 1 10 1 100 1 10 1 100 1 10 1 100 1 10 1 100 1 10 1 25 1 1 1 20 30 30 3 30 30 3 3 40 40 40 40 40 40 40 40	Capacite 2021 Capacite 2021 Capacite 2021 Capacite 2022 Capacite 202	300	305	Université de Tours - Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la Vie
bles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Istelmand 40 glais/Istallen 170 1 nd 170 1 plais/Espagnol 100 1 nol 170 1 s recours LLCER Anglais 250 1 precours LLCER Espagnol 150 1 A) 150 1 Musicien (DNSPM) 10 1 Musicien (DNSPM) 10 1 80 30 1 80 150 1 80 150 1 80 150 1 80 300 1 80 40 40	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2022 Capacité 202	20	40	Université de Tours - Licence - Mathématiques - option Santé
bles / Lettres, langues - LICER Anglais - Espagnol 50 40 40 glais/Italien 170 reglais/Espagnol 170 nol 170 s recours LICER Anglais 250 vrcours LICER Espagnol 150 10 150 10 10 Musicien (DNSPM) 10 80 30 30 30 40 150 10 10 40 10 40 10 40 30 30 30 30 30 40 150 80 80 80 150 150 150 25 150 30 30 30 30 40 80	Capacite 2021 Capacite 2022 Capacite 202	80	90	Université de Tours - Licence - Mathématiques
bles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Mallen and 40 glais/Railen 170 ng lais/Espagnol 170 pie 200 nol 35 recurs LLCER Anglais 250 recurs LLCER Espagnol 170 A) 150 A) 10 Musicien (DNSPM) 10 80 60 150 150 25 165 30 30 300 300 40 145 10 10 10 10 25 165 30 30 300 150 300 150 300 150 300 150 300 150 300 150 300 150 300 150 300 150 300 150 300 1	Capacite 2021 Capacite 2022 Capacite 202	40	40	Université de Tours - Licence - Chimie - option Santé
bles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 40 40 glais/Allemand 170 glais/Espagnol 170 nol 35 s 35 recours LLCER Anglais 250 recours LLCER Espagnol 100 150 100 A) 15 Musicien (DNSPM) 10 80 30 30 30 150 150 25 165 30 30 150 150 80 80 150 150 25 165 30 30 30 30 150 250 80 80 150 150 30 300 150 300 150 300 150 300 150 300 150 300	Capacité 2021 Capacité 202	60	80	
sles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 glais/Allemand 40 glais/Espagnol 170 ple 200 nol 35 s 250 rcours LLCER Anglais 250 rcours LLCER Espagnol 100 100 100 Musicien (DNSPMI) 10 40 100 25 25 26 10 10 10 10 10 25 165 30 30 30 30 300 150 300 150 300 150 300 150 300 300	Isles / Lettres, langues - LICER Anglais - Espagnol Capacité 2021 Capacité 2021 gélais/Allemand 40 nglais/Espagnol 170 ile 200 nind 35 nrours LICER Anglais 250 ircours LICER Anglais 250 nrours LICER Espagnol 150 150 150 10 10 Musicien (DNSPM) 10 80 60 150 150 25 150 30 30 30 30 300 300 300 150 300	70	70	Université de Tours - Licence - Economie - option Santé
sles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 glais/Islemand 40 glais/Islemand 40 nglais/Espagnol 170 nol 35 s 250 recours LLCER Anglais 250 recours LLCER Espagnol 150 150 150 150 150 150 10 Musicien (DNSPM) 700 25 165 30 30 320 320 - 80 60 150 150 150 150 150 320 300	Capacité 2021 Capacité 202	145	145	Université de Tours - Licence - Economie
sles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 glais/Shallen 170 glais/Espagnol 100 ind 35 nol 170 srcours LLCER Anglais 250 procurs LLCER Espagnol 150 100 150 A) 10 Musicien (DNSPM) 700 25 165 30 30 30 30 40 100 10 100 25 165 30 30 30 30 30 30 30 30 40 100 10 10 10 10 25 165 30 30 30 30 30 30 30 30 30 30 40 10 100 80	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So glais/Allemand	320	300	Université de Tours - Licence - Sociologie
lies / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 iglais/Lilemand 40 iglais/Espagnol 170 ind 200 ind 40 ind 40 ind 170 ind 40 ind 170 ind 170 ind 170 ind 150 ind 150 ind 150 ind 15 ind 10 ind 10 ind 15 ind 15 ind 15 ind 15 ind 15 ind 15 ind 10 ind 10 ind 10 ind 10 ind 15 ind 10 ind 10 ind 10 ind 10 ind 10	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So Iglais/Allemand	135	150	Université de Tours - Licence - Sciences du langage
sles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 40 40 glais/Espagnol 170 je 200 nnd 35 40 40 nol 170 srcours LLCER Anglais 250 rcours LLCER Espagnol 150 150 150 A) 10 Musicien (DNSPM) 700 25 30 30 30 30 30 100 80 60 60 150 150 150 150 320 320	lies / Lettres, langues - LICER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 glais/Italien 170 glais/Espagnol 170 je 200 nol 35 s 1CER Anglais 100 s 250 recours LICER Anglais 250 Musicien (DNSPM) 100 Musicien (DNSPM) 100 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 80 8	80	80	Université de Tours - Licence - Philosophie
sles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 lglais/Allemand 40 uglais/Italien 170 nglais/Espagnol 100 je 200 nol 40 sorcours LLCER Anglais 250 rrcours LLCER Espagnol 150 150 150 A) 15 Musicien (DNSPM) 700 25 25 26 25 270 10 10 10 25 165 30 30 30 30 30 30 40 150 10 10 10 10 25 25 26 30 30 30 30 30 30 30 30 60 60 150 150 150	Capacité 2021 Capacité 202	20		Université de Tours - Licence - Histoire parcours licence franco allemande
sles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 nglais/Allemand 40 uglais/Italien 170 iglais/Espagnol 100 je 200 and 40 ind 40 nol 170 s 35 recours LLCER Anglais 250 non 150 150 150 10 10 Nusicien (DNSPM) 700 25 165 30 30 100 80 60 60	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So	320	320	Université de Tours - Licence - Histoire
sles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 nglais/Allemand 40 dais/Espagnol 170 je 200 nol 35 s recours LLCER Anglais 40 srcours LLCER Espagnol 170 s) 250 musicien (DNSPM) 15 Musicien (DNSPM) 10 30 30 30 30 30 30 80 60	Capacité 2021 40 40 40 40 40 40 40 4	150	150	Université de Tours - Licence - Géographie et aménagement
sles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 nglais/Allemand 40 day 40 nglais/Espagnol 170 jie 200 nol 35 s recours LLCER Anglais 100 srcours LLCER Espagnol 150 1/0 150 1/0 10 A) 10 Musicien (DNSPM) 700 25 165 30 30 100 100	Capacité 2021 40	50	60	Université de Tours - Licence - Sciences de la Terre et environnement
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 glais/Italien 170 glais/Espagnol 100 io 200 nol 35 srcours LLCER Anglais 250 rcours LLCER Espagnol 150 10 150 10 10 A) 10 Musicien (DNSPM) 700 25 36 30 30 30 30	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So Iglais/Ilemand 40 40 Iglais/Isalien 170 100 Iglais/Espagnol 170 35 Ind	50	80	Université de Tours - Licence - Physique
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 glais/Italien 170 glais/Espagnol 100 ie 200 nol 35 s recours LLCER Anglais 250 arcours LLCER Espagnol 100 150 150 160 15 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 25 165 30 30	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So	80	100	Université de Tours - Licence - Informatique
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 glais/Italien 170 glais/Espagnol 100 ie 200 nol 35 s recours LLCER Anglais 250 arcours LLCER Espagnol 100 150 150 160 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 25 165 30 30	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 SO Iglais/Allemand	30	30	Université de Tours - Gestion - Parcours Expérience en entreprise
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 glais/Italien 170 iglais/Espagnol 100 ind 35 nol 170 s recours LLCER Anglais 250 recours LLCER Espagnol 100 150 140 10 150 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 25 165	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 SO Iglais/Allemand 40 Iglais/Espagnol 170 Iglais/Espagnol 100 Iglais/Espagnol 150 Iglais/Espagnol 170 Iglais/E	30	30	Université de Tours - l'energe - Gettion - Parcours Management international
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 glais/Allemand 40 glais/Italien 170 iglais/Espagnol 100 ind 35 nol 170 s recours LLCER Anglais 250 recours LLCER Espagnol 100 150 140 150 140 10 15 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 25 25	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Islais/Allemand	110	165	Université de Tours - Gertion - Parcours Sciences de Gestion
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 Iglais/Allemand 40 aglais/Italien 170 iglais/Espagnol 100 ije 200 ind 35 nol 35 srcours LLCER Anglais 250 arcours LLCER Espagnol 150 150 140 150 140 150 140 10 15 10 10 Musicien (DNSPM) 10 700 700	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So Iglais/Allemand 40 Iglais/Espagnol 170 Iglais/E	25	25	Université de l'oute Leure Droit - Parcoure Droit français et Droit allemand
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 nglais/Allemand 40 40 40 nglais/Espagnol 170 ije 200 ind 35 nol 35 s 250 rcours LLCER Anglais 250 rcours LLCER Espagnol 150 170 150 110 15 10 10 10 10 10 10 A) 10	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So Islais/Allemand	600	700	Iniversité de Tours - Iront
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 Iglais/Allemand 40 aglais/Italien 170 iglais/Espagnol 100 ije 200 ind 35 and 40 ije 170 ije 200 ije 200 ije 200 ije 200 ije 170 ije 170 ije 150 ije 150 ije 150 ije 160	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 SO Iglais/Allemand	5	10	Université de l'ouis - Licence : Musicolejie - Faircours Parcours Diplôme National Subérieur de Musicien (DNSPM)
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 Iglais/Allemand 40 40 40 Iglais/Espagnol 170 ie 200 ind 35 nol 40 s 250 srcours LLCER Anglais 250 srcours LLCER Espagnol 150 150 140 150 140 151 15 150 15 150 15 160 15 160 15 170 15 160 15 170 15 180 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 15 190 10 <t< td=""><td> Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So Iglais/Allemand 40 Iglais/Espagnol 170 Ie</td><td>10</td><td>10</td><td>Université de 10013 - Electrice "Musicolégie - Parcours Parcours la va Musicolégie Adhielles (IMA) Livinostié de 10013 - Electrice "Musicolégie - Parcours Parcours la va étables (IMA) Livinostié de 10013 - Electrice "Musicolégie - Parcours la va étables (IMA)</td></t<>	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So Iglais/Allemand 40 Iglais/Espagnol 170 Ie	10	10	Université de 10013 - Electrice "Musicolégie - Parcours Parcours la va Musicolégie Adhielles (IMA) Livinostié de 10013 - Electrice "Musicolégie - Parcours Parcours la va étables (IMA) Livinostié de 10013 - Electrice "Musicolégie - Parcours la va étables (IMA)
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 Iglais/Allemand 40 40 40 Iglais/Espagnol 170 ie 200 ind 35 nol 40 s 250 ircours LLCER Anglais 250 ircours LLCER Espagnol 150 140 140 150 140 150 140 151 140	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So	10	10	Université de l'outs - Licence : Musicougie - Paicours Parcours Musiciae i allocaristé de l'outs - Licence : Musicougie - Paicours Parcours Musiciae i allocaristé de l'outs - Licence : Musiciae : Musicia
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 iglais/Allemand 40 glais/Italien 170 iglais/Espagnol 100 ile 200 and 40 ind 40 iol 35 srccours LLCER Anglais 250 ircours LLCER Espagnol 100 150 150 140 140	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So	15	15	Universite de louis - Licence - Musicologie - Parcours Musique et Musicologie Littinosité de louis - Licence - Musicologie - Parcours Ironos Canno Allamanda (LEA)
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 iglais/Allemand 40 glais/Italien 170 glais/Espagnol 100 ile 200 and 35 iol 170 s 35 rccours LLCER Anglais 250 rccours LLCER Espagnol 100 150 150	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021	160	140	Universite de Tours - Licence - Lettres
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 iglais/Allemand 40 glais/Italien 170 glais/Espagnol 100 je 200 and 40 iol 35 nol 170 s 35 s 35 s 250	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So	150	150	Université de Tours - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Espagnol
sles / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 iglais/Allemand 40 aglais/Italien 170 iglais/Espagnol 100 je 200 je 35 inol 40 170 170 35 35	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So	250	250	Université de Tours - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Anglais
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 Iglais/Allemand 40 Iglais/Italien 170 Iglais/Espagnol 100 ie 200 and 35 ind 40 170 170	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So	35	35	Université de Tours - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA / Anglais / Chinois
ales / Lettres, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 Iglais/Allemand 40 Iglais/Italien 170 Iglais/Espagnol 100 ie 200 and 35 and 40	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 So	170	170	Université de Tours - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA / Anglais / Espagnol
, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 and 40 170 100 200 35	Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2021 Capacité 2022 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	40	. 40 '	Université de Tours - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA / Anglais / Italien
, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 and 40 170 100 200	Capacité 2021 Capacité 2022 50 170 100 200	35	35	Université de Tours - Licence - Langues étrangères appliquées - Parcours LEA / Anglais / Allemand
, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 ind 40 170 iol 170	capacité 2021 Capacité 2022 50 170 100 Capacité 2022 50 170 170 170	180	200	Université de Tours - Licence - Histoire des Arts - Parcours Histoire de l'Art
, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 ind 40 40 170	capacité 2021 Capacité 2022 50 Ind 40 40 170	100	00 r	Université de Tours - Double licence - Histoire / Sociologie - Double licence Histoire et Sociologie
, langues - LLCER Anglais - Espagnol 50 and 40 40 40	(apacité 2021 (apacité 2021) 50 ind 40 40	170	170	Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Espagnol
50 40	Capacité 2021 Capacité 2022 50 40	40	40	Université de Tours - Double licence - Droit / Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Italien
50	Capacité 2021 Capacite 2022 50	40	40	Université de Tours - Double licence - Droit Langues étrangères appliquées - Droit Langues Anglais/Allemand
	Capacité 2021		50	Université de Tours - Double licence - Jangues, littératures & civilisations étrangères et régionales / Lettres, Jangues - LLCER Anglais - Espagnol





Licences Professionnelles Critères d'appréciation des dossiers et capacités d'accueil

Campagne rentrée 2022

31 janvier 2022

Mention : Métiers de la santé : technologies

Parcours Data-manager clinique

	Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
Data-manager clinique	20	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 14/03 au 18/04

Si 2ème campagne: du 16/05 au 30/05





Mention : Métiers de la santé : technologies

Parcours Data-manager clinique

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement
Dossier et entretien sur les dossiers pré- sélectionnés	Examen du dossier fourni par le candidat : Relevés de notes CV Lettre de motivation Eléments appréciés à l'entretien : Dynamisme, motivation à trouver un terrain d'apprentissage Capacité à faire preuve de rigueur et de logique Capacité à travailler en équipe Appétence pour l'utilisation de l'outil informatique Eléments suspensifs : Signature d'un contrat d'apprentissage Lettre d'engagement pour l'admission définitive



Sélection en Licence professionnelle CFVU 03 02 2022

31 janvier 2022

1

Mention: Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé: gestion, production et valorisation

Parcours Eco-conception de matières naturelles cosmétiques

	Capacité d'accueil	Modalités d'enseignement
EcoNat	20	FI-FA

Dates de campagne de candidature souhaitées

Du 14/03 au 18/04

Si 2ème campagne : du 16/05 au 30/05





Mention : Industries pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé : gestion, production et valorisation

Parcours Eco-conception de matières naturelles cosmétiques

Modalités de traitement des candidatures	Critères de recrutement	
	Examen du dossier fourni par le candidat : - Relevés de notes (Bac +1, Bac +2 (S3) - CV - Lettre de motivation - Eventuelles lettres de recommandation	
Dossier et entretien sur les dossiers pré- sélectionnés	Eléments appréciés à l'entretien : - Dynamisme, motivation à trouver un terrain d'apprentissage - Connaissance du domaine cosmétique - Capacité à travailler en équipe - Appétence pour le développement durable Eléments suspensifs : - Signature d'un contrat d'apprentissage - Lettre d'engagement pour l'admission définitive	

Sélection en Licence professionnelle CFVU 03 02 2022

2 février 2022

5



Institut universitaire de technologie de Tours

E-candidat / Rentrée 2022

LP E-commerce et marketing numérique parcours MATIC



UNIVERSITÉ DE TOURS

IUT Tours Site Jean Luthier 29 rue du Pont-Volant 37082 Tours Cedex 2 iut.univ-tours.fr





Formation continue

Campagne de candidature Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires Campagne 2022-2023

Pour le DAEU de l'Université de Tours, la campagne de candidatures se déroulera :

Option Littéraire - Capacité d'accueil : 120

Pour les présentiels : du 01/03/2022 au 15/07/2022

Pour les dispensés d'assiduité : du 01/03/2022 au 30/09/2022

Option Scientifique - Capacité d'accueil : 60

Pour les présentiels

1ère campagne : du 01/03/2021 au 15/07/2022

2ème campagne si capacité d'accueil non atteinte : du 22/07/2022 au 02/09/2022

Pour les dispensés d'assiduité : du 01/03/2022 au 30/09/2022

Les candidatures doivent remplir les conditions déterminées par l'Arrêté du 3 août 1994 relatif au diplôme d'accès aux études universitaires.

SIRET SS 193 708 005 00478 - SIRET Ets 193 708 005 00486 - NACE 8559 A







Dossier de demande de modification de l'offre de formation du Master 2 Qualité et gestion des risque en santé

Etablissement support administratif : Faculté de pharmacie Philippe Maupas

Responsable du dépôt du dossier

Nom: Vergote Jackie

Adresse : Faculté de pharmacie, 31 av Monge, 37200 Tours

Partie à renseigner par le SEF

Date de l'examen et avis du Conseil de l'UFR :

Date de l'examen et avis de la CFVU :



INTRODUCTION

La formation M2 Qualité et gestion des risques en santé dispensée à la faculté de pharmacie de Tours permet d'acquérir des compétences en matière de démarche qualité. Les étudiants ayant suivi cette formation mettent en place une démarche qualité dans des établissements de santé publiques ou privés, des industries pharmaceutiques, cosmétiques ou vétérinaires dont les fonctionnements leur sont parfois inconnus. Actuellement proposée sous la forme d'un trimestre de cours théoriques suivi de 6 mois de stage, la formation veut évoluer vers l'apprentissage. Ainsi l'intégration à la vie professionnelle durant la formation universitaire donnera aux étudiants une meilleure compréhension du domaine dans lequel ils vont évoluer et se spécialiser en qualité et/ou la gestion des risques en santé.

Partie A: Présentation de la Formation

I - FICHE D'IDENTITE DE LA FORMATION

NOM du DOMAINE

D Sciences, Technologies, Santé

NOM du CHAMP DE FORMATION:

- Sciences de la Terre, de l'univers et du vivant

NOM de la MENTION (cf arrêté du 04 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de Master)

En français : Biologie Santé En anglais : Biology and Health

Responsable de la mention

Nom: ROGER Sébastien sebastien.roger@univ-tours.fr

UFR Sciences et Techniques

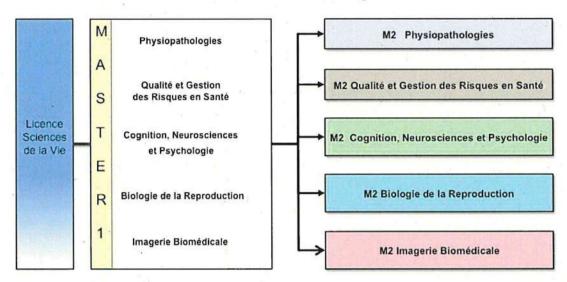
Modalités d'enseignement

Formation Initiale Formation Continue

II - STRUCTURATION DE LA MENTION BIOLOGIE



Structuration de la Mention « Biologie Santé »



III - PRESENTATION DU MASTER 2 PARCOURS QUALITE ET GESTIONS DES RISQUES EN SANTE

Responsables du parcours

Nom:

Mme Jackie Vergote

UFR Pharmacie

Lieu de formation

Adresse:

Faculté de pharmacie Philippe Maupas, 31 av Monge, 37200 Tours

Modalités d'enseignement

Formation Initiale Formation Continue Formation en Apprentissage

MAQUETTES ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES (MCC)

Présentation de la maquette d'enseignement :

(en rouge les modifications apportées pour correspondre aux critères d'une formation en apprentissage)

SEMESTRE/UE	Coefficient	ECTS	CM VHT	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
	Semestre	9 (59)				31
UE9.1 Les risques en santé : Maîtrise et gestion	3	5	43	17		60
UE9.2 Les outils de la qualité en santé	4	5	30	33		63
UE9.3 Accréditation, certification	3	5	40	17		57
UE9.4 Evaluation - Audit	2	4	33	12	-	45



UE9.5 Management - Ressources humaines	3	4	39	16	55
UE9.6 Qualité en recherche Biomédicale	2	2	24	9	30
UE9.7 Cadre réglementaire - Anglais	, 3	4	40	17	57
UE9.8 Gestion de projet	1	1	ia: -	30	30
Total S9	20	30	249	151	400

	Semestre	10 (\$10)	
Apprentissage	20	30	1200
Total S10	20	30	1200
Total année M2 QGRS (S9+S10)	40	60	1600



Modalité de contrôle des connaissances M2

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal

Type d'épreuve : E : Ecrit - O : Oral,

	1.5	63	F	EGIME	GENERAL			REGIN	E SPEC	IAL D'ET	UDES
		5	ession 1		5	ession 2		Sessi	on 1	Sessi	on 2
UNITES D'ENSEIGNEMENT Détailler éléments pédagogiques	ECTS	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient	Type d'épreuve	Coefficient
SEMESTRE 9	30										
UE9.1 Les risques en santé : maîtrise et gestion	5	ET	E	3	ET	Е	3	E	3	E	3
UE9.2 Les outils de la qualité en santé	5	ET	E	4	ET	Е	4	E	4	E	4
UE9.3 Accréditation, certification	5	ET	E	3	ET	Е	3	E	3	E	3
UE9.4 Evaluation, audit	4	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE9.5 Management, ressources humaines	4	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE9.6 Qualité en recherche biomédicale	2	ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
UE9.7 Cadre réglementaire - Anglais	4	ET+ CC	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE9.8 Gestion de projet	1	cc	0	1	ET	0	1	0	1	0	1
SEMESTRE 10	30				S						
Rapport de stage 5	30	ET	0	20				0	20		

<u>§</u> la note de stage reportée, après audition par le jury, est obtenue par cumul des notes 1) du mémoire, 2) de la présentation orale et des réponses aux questions, et 3) de la note attribuée par le maître d'apprentissage, avec les pourcentages respectifs de 25/50/25.

Partie B: CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

1. CFA LEEM

Contacts:

Responsable: Intervenante:

M. Marc HONORE

Mme Jennifer FLEURY

Intervention auprès des étudiants de M1 BS parcours QGRS

Présentation des modalités d'apprentissage aux étudiants : préparation aux changements de statut

2. CFA ETABLISSEMENT DE SANTE

Contacts:

- 0

Mme Emilie WENDLING

Responsable: Intervenante:

Mme Nicole MANY

Intervention auprès des étudiants de M1 BS parcours QGRS

Présentation des métiers en établissements de santé aux étudiants



3. MODALITES

Objectifs de stage :

Tous les objectifs devront être atteints à la fin du stage. L'ordre de réalisation de ces objectifs n'est pas fixé.

- Immersion dans le milieu professionnel
- Insertion dans une équipe/service qualité
- Participer à la gestion documentaire de l'établissement
- Organiser et animer des réunions d'informations
- Distinguer les différentes formes de communication (interne et externe à l'entreprise)
- Apprendre à construire des indicateurs
- Apprendre à réaliser un tableau de bord
- Réaliser un questionnaire de satisfaction client
- Participer à une certification ou à une accréditation
- Participer à la mise en place/suivre un audit interne ou externe
- Réaliser une cartographie des processus et l'organigramme du service qualité de l'établissement
- Utilisation d'outils de la qualité
- Participer une analyse de risque

Dossier d'apprentissage :

La structure du dossier d'apprentissage sera commune aux 2 CFA et présentée en version numérique. Par contre, il permettra l'évaluation des compétences spécifiques au domaine d'apprentissage.

Soutenance de stage :

L'oral de la soutenance de stage sera réalisé en présence de la promotion suivante en septembre.

Effectifs attendus:

Minimum: 15 étudiants Maximum: 20 étudiants

Planning d'alternance:

Rentrée le : 1er septembre

En septembre : 15 jours à la faculté, 15 jours en apprentissage

D'octobre à fin août : 1 semaine à la faculté, 3 semaines en apprentissage

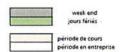
L'apprenti sera présent à la faculté de pharmacie pendant 12 semaines pour l'année scolaire (400h).



Le reste du temps, l'apprenti sera dans l'entreprise d'accueil (35 semaines = 1240h).

Exemple rythme de l'alternance pour 2022-2023 :

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
01 jeu	01 sam	01 mar	01 jeu	CIdm	01 mer	01 mer	01 sam	01 01	O1 jeu	01 sam	01 mar
02 sen	01 em	02 mer	02 ven	02 lun	02 jeu	02 jeu	02 6m	02 mar	02 ven	02 dm	01 mer
03:sm	03 lun	03 jeu	03 sam	03 mar	03 ven	05 ven	03 lun	03 mer	03 sam	03 lun	03 je.
01cm	G4 mar	04 ven	016m	04 mer	04 ram	04 ram	04 mar	04 jeu	04 dim	04 mar	04 ven
05 lun	05 mer	CS sam	05 lun	05 jeu	05 cm	05 cm	05 mer	05 ven	05 lun	05 mer	05 zam
06 mar	06 jeu	06 cm	06 mar	06 ven	06 lun	06 lun	06 jeu	Q6 sam	06 mar	06 jeu	06 dim
07 mer	07 ven	at lun	07 mer	07 sam	07 mar	07 mer	07 ven	07 dim	07 mer	07 sen	07 lun
OS jeu	00 sam	00 may	00 jeu	CE dire	06 mer	00 mer	00 sam	OS lun	00 jeu	06 sam	00 mar
09 ven	09 dim	09 mer	09 ven	09 lun	09 jeu	09 jeu	09 cm	09 mar	09 ven	09 dim	09 mer
10 sam	10 lun	10 jeu	10 ram	10 mar	10 ven	16 ven	20 lun	10 mer	10 : am	10 lun	10 je.
11 des	11 mar	11 ven	11 dim	11 mer	11 sam	11 sam	11 mar	11 jeu	11 cm	11 =¥	11 ven
12 lun	12 mer	12 sam	12 lun	12 jeu	12 dim	12 cim	12 mer	12 ven	12 lun	12 mer	12 mm
13 mar	13 ieu	13 cm	13 mar	13 ven	13 lun	13 lun	15 jeu	13 :am	13 mar	13 ieu	13 em
14 mer	14 ven	14 lun	14 mer	14 sam	14 mar	14 mar	14 ven	14 d/m	14 mer	14 ven	14 tun
15 jeu	15 sam	15 mar	15 jeu	15 dem	15 mer	15 mer	15 sam	15 lun	15 jeu	15 sam	15 mar
16 ven	16 dim	16 mer	15 ven	16 lun	16 jeu	16 jeu	16 dim	15 mar	16 ven	16 dm	16 mer
17 sam	17 lun	17 jeu	17 sam	17 mar	17 ven	17 ven '	17 lun	17 mer	17 :am	17 lue	17 jeu
18 dim	16 mar	18 ven	15 dim	15 mer	18 sam	15 sam	15 mar	15 jeu	18 dm	10 mar	15 ven
19 lun	19 mer	19 sam	19 lun	19 je.	19 cm	19 dim	19 mer	19 ven	19 lun	19 mer	19 sam
20 mar	20 jeu	20 sine	20 mar	20 ven	20 lun _	20 lun	20 jeu	20 sam	20 mar	20 jeu	20 dim
21 mer	21 ven	21 lun	21 mer	21 sam	21 mar	21 mar	21 ven	21 dim	21 mer	21 ven	21 lun
22 jeu	22 sam	22 mar	22 jeu	22 dm	22 mer	22 mer	22 sam	221un	22 jeu	22 sam	22 mar
23 ven	23 cim	23 mer	23 ven	23 lun	23 jeu	23 jeu	23 6 m	23 mar	23 ven	23 d/m	23 mer
24 sam	24 tun	24 jeu	24 sam	24 mar	24 ven	24 ven	24101	24 mer	24 ram	24 Jun .	24 jeu
25 dm	25 mar	25 ven	25 c/m	25 mer	25 sam	25 sam	25 mar	25 jeu	25 6 m	25 mar	25 ven
26 lun	26 mer	26 sam	26 lun	26 jeu	26 6m	26 cm	26 mer	26 ven	26 fun	26 mer	26 sam
27 mar	27 jeu	27 dim	27 mar	27 ven	27 lun	27 lun	27 jeu	27 sam	27 mar	27 jeu	27 cm
25 mer	25 ven	25 lun	25 mer	25 sam	25 mar	25 mar	25 ven	25 cm	25 mer	25 ven	28 lun
29 jeu	29 sam	29 mar	29 jeu	29 dim		29 mer	29 sam	29 iun	29 jeu	29 sam	29 mar
50 ven	30 dim	50 mer .	30 ven	30 lun		30 jeu	30 dim	30 mar	50 ven	30 6m	50 mer
	31 lun	1	31 sam	31 74	1	31 ven	-	31 mer		31 lun	31 jeu



Partie C : Equipe pédagogique et Conseil de perfectionnement



1. Equipe pédagogique

Nom Prénom	Qualité	Etablissement de rattachement ou entreprise	Equipe de rattachement	Section CNU
ARLICOT NICOLAS	MCU-PH	UFR Pharmacie	Académique	80
BOUVIN-PLEY MELANIE	MCF	UFR Pharmacie	Académique	
MAVEL SYLVIE	MCF	UFR Pharmacie	Académique	86
TAUBER PIERRE	MCF	UFR Pharmacie	Académique	85
VERGOTE JACKIE	MCF	UFR Pharmacie	Académique	85
VIERRON EMILIE	MCF	UFR Pharmacie	Académique	. 85
WALTERS-GALOPIN SUSAN	PROFESSEUR AGREGE	UFR Pharmacie	Académique	
AGIER MARIE SARA	ASSISTANTE SPECIALISTE	CHRU de TOURS	Professionnel	17
BERA ANNIE PIERRE	Responsable centre régional de pharmacovigilance / PH	CHRU de TOURS	Professionnel	
CHAUVEAU VERONIQUE	Manager MSL	UCB	Professionnel	
DE BOUET DU PORTAL HUGUES	PH pharmacien	CHRU de TOURS - ARS OMÉDIT Centre	Professionnel	
DE MOURA CHRISTINE	Ingénieur Qualité	Pôle Biologie Médicale CHU TOURS	Professionnel	
DELAGES MARIE-CHRISTINE	Psychothérapeute - Coach professionnel - formatrice	Clinique de l'Alliance Libéral	Professionnel	
DUCEUX MARGOT	Assistance qualité	Supply Health Consulting	Professionnel	
DUPRAT PHILIPPE	Fondateur et président Conseil en management	Metis Partners Expertise in Health Services and Social Systems	Professionnel	
FREMONT CATHERINE	Attachée de recherche clinique	DRCI	Professionnel	
GASCHARD PASCALE	Directeur Adjoint et Qualité EFS Centre Atlantique / Médecin biologiste	EFS	Professionnel	
GRUGIER JEROME	Formateur	Groupe IMT	Professionnel	
KURKOWSKI JEAN-MARIE	Ex Directeur qualité Ex Prof associé Ex Directeur management qualité international	Saf air liquide 95 UFR sciences pharma Angers, Qual inter 95	Professionnel	
MAISON STEPHANE	Responsable site et Adjoint Directrice Qualité EFS Centre Atlantique	EFS	Professionnel	
MALIVOIR BETTINA	Chef de projet en recherche clinique	CHRU Tours	Professionnel	
MARCOU-CHERDEL CELINE	Directrice adjointe Direction des affaires réglementaire et de la qualité EFS siège	EFS	Professionnel	
MORANGE VIRGINIE	PH Responsable Equipe Opérationnelle Hygiène	CHRU TOURS	Professionnel	
MOUSSIER CIDALIA	Cadre Supérieur de Santé Pôle médico- technique	CHRU Tours	Professionnel	
MUSSETTA BERTRAND	Évaluation médico- économique	CHRU Tours	Professionnel	



NANCEY Anne-Karen	Communication professionnelle	CHRU TOURS	Professionnel	
PAPON GERAUD	Chef d'entreprise	Supply Health Consulting	Professionnel	
Cadre supérieur de PAPON RENE santé chargé de mission		CHRU Tours	Professionnel	
PERIDY SANDRA Responsable assurance qualité COMPLIANCE		ACM Pharma Professionnel		
PLICHON CHLOE	Pharmacien hospitalier à l'UBCO	CHRU Tours Professionnel		
PY JEAN YVES	Directeur médical	EFS	Professionnel	4
RICHARD SERGE Directeur Qualité		Cerb Professionnel		19
VAN DER MEE NATHALIE Responsable ARLIN Centre Val de Loire		CHRU Tours	Professionnel	

· 2. Conseil de perfectionnement, comité pédagogique et jury

Constitution du Comité pédagogique :

NOM prénom	NOM prénom Qualité	
CHAUVEAU VERONIQUE	Directrice des Opérations Cliniques	UCB
DELAGES MARIE-CHRISTINE	Psychothérapeute - Coach professionnel - formatrice	Libéral
GERAUD PAPON	Chef d'entreprise	Supply Health Consulting
MALIVOIR BETTINA	Chef de projet en recherche clinique	CHRU Tours
PAPON RENE	Cadre supérieur de santé chargé de mission	CHRU Tours
VERGOTE JACKIE	MCF	UFR Pharmacie
VIERRON EMILIE ·	MCF	UFR Pharmacie

Le conseil de perfectionnement du M2 « Qualité et gestion des risques en santé », compte <u>7 membres</u> impliqués dans la formation et 1 représentant étudiant de l'année ou issus du M2 QGRS d'une année précédente.

Rôle du Conseil de Perfectionnement :

Le conseil de perfectionnement du M2 « Qualité et gestion des risques en santé », se réunira une fois par an, et aura une réflexion sur l'évolution nécessaire de la formation en fonction des modifications réglementaires du code de la santé et/ou du travail.

Rôle des jurys :

Les jurys sont constitués d'au moins 5 membres du comité pédagogique.

Le jury d'audition permettra de sélectionner les étudiants n'ayant pas un M1 Biologie et santé de l'université de Tours. Ce jury d'audition sera également chargé d'évaluer les rapports écrits et les présentations orales du rapport de stage.

Le jury de délibération permettra de valider ou non la formation.



Service Universitaire de Formation Continue

Université de Tours Faculté Lettres et Langues 3 rue des Tanneurs Bureau 206 BP 4103 37041 tours CEDEX 1

e-mail: <u>mylene.senamaud@univ-tours.fr</u>

Horaires d'ouverture au public:

de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 sur rendez-vous

Directrice: Christelle PRAGNON

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires D.A.E.U. « A » (littéraire)

Filière Lettres

Responsable Pédagogique du DAEU A : Sophie ROESCH

e-mail: sophie.roesch@univ-tours.fr

Secrétariat pédagogique : Rachel REGNIER

Tél.: 02 47 36 68 10 e-mail: rachel.regnier@univ-tours.fr

Équipe Enseignante

Français:

Littérature : Anne FAUQUEMBERGUE (anne.fauq@gmail.com) et Alice

LEBRUN (alicelebrun89@gmail.com)

Expression écrite: Sophie ROESCH (sophie.roesch@univ-tours.fr)

Anglais: llangovane LE BONHEUR (lebonheurilango@yahoo.fr), Christelle COMPANY (christelle.company@ac-orleans-tours.fr) et Stéphanie GRUVIER (stephanie.gruvier@ac-orleans-tours.fr)

Histoire: Elodie CORBINUS (elodie.corbinus@ac-orleans-tours.fr)

Géographie: Benoît Marteau (geohistoire.school@gmx.fr)

Mathématiques : enseignant en cours de recrutement





DIPLÔME D'ACCÈS AUX ÉTUDES UNIVERSITAIRES OPTION « A »

CALENDRIER PREVISONNEL 2022/2023

A venir





Règlement relatif au D.A.E.U. "A" préparé au titre de la formation continue

ARTICLE 1

Conformément à l'arrêté ministériel du 3 Août 1994, LE DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES (D.A.E.U.) "A" comporte

- deux disciplines obligatoires :
 - Français
 - Langue vivante
- deux disciplines optionnelles choisies par le candidat entre :
 - Histoire contemporaine
 - Géographie
 - Mathématiques

Le choix des deux disciplines optionnelles doit être fait par le candidat au moment de son inscription.

ARTICLE 2

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 3 Août 1994, chaque stagiaire peut s'entretenir de son projet personnel d'études avec un enseignant de l'Université participant à la préparation, dès le début de l'année universitaire.

ARTICLE 3

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 3 Août 1994, les candidats ont le choix entre deux régimes d'examen :

1er régime : La préparation de l'examen en une année.

Toute personne ayant obtenu une moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves est admise (régime de compensation).

Les notes supérieures ou égales à 10/20 peuvent être conservées pour la session de rattrapage de septembre.

2º régime : La préparation de l'examen sur au moins deux années.

Une note au moins égale à 10/20 est exigée pour chaque épreuve (régime d'Unités de Valeur capitalisables).

Les étudiants peuvent passer à leur demande du 1^{er} régime au 2^{er} régime. En ce cas, ils conservent le bénéfice des UV obtenues dans le cadre du 1^{er} régime.

ARTICLE 4

Pour les personnes suivant les cours, dans chaque matière, la notation résulte d'un contrôle continu et d'un examen terminal.

Le contrôle continu tient compte du travail personnel du stagiaire. Il comporte nécessairement, outre les travaux faits en temps libre, au moins une épreuve sur table, en temps limité et sous surveillance. L'examen terminal a lieu au mois de juin pour la première session, et au mois de septembre pour la session de rattrapage.





La durée de l'épreuve est fixée à 4 heures pour le Français, 3 heures pour les autres disciplines.

ARTICLE 5

Il existe deux sessions d'examen par an, la seconde session constituant un rattrapage de la première session.

Lors des deux sessions d'examen, la note de chaque matière est constituée de la façon suivante :

Première session

- Contrôle continu (y compris épreuves sur table) 50 %
- Examen de juin 50 %

Seconde session

- Contrôle continu (y compris épreuves sur table) 25 %
- Examen de septembre 75 %

Les étudiants ayant obtenu une dispense d'assiduité pour des raisons professionnelles, d'éloignement ou de santé sont soumis au seul examen terminal. Pour tout changement de régime d'inscription réalisé en cours d'année, la demande doit être motivée par écrit, et faite avant le 31 Décembre.

ARTICLE 6

Les règles relatives :

- aux conditions administratives d'inscription des candidats,
- au nombre d'inscriptions possibles,
- à la validation des épreuves acquises auprès d'autres Universités, sont fixées conformément aux dispositions de l'arrêté du 3 Août 1994. L'arrêté est disponible au secrétariat.

DEMANDE DE DISPENSE D'ASSIDUITÉ AUX COURS

L'article 6 de l'arrêté du 3 Août 1994 qui réglemente le D.A.E.U prévoit une préparation à caractère obligatoire : ce diplôme ne peut être délivré qu'après une année de formation. Toutefois, les personnes rencontrant des difficultés particulières pour se rendre aux cours le soir à Tours et/ou le samedi matin peuvent faire une demande de dispense d'assiduité aux cours.

Cette demande doit être jointe au dossier d'inscription, elle doit être écrite, motivée et accompagnée des justificatifs nécessaires à son examen : attestation de domicile si le candidat habite loin de Tours, attestation de son employeur certifiant que ses horaires de travail ne lui permettent pas d'être à l'Université pour ses cours, etc.





Extrait du règlement des Études et des Examens de l'Université de Tours

Règlement des examens du DAEU

Déroulement des épreuves

Chaque épreuve est placée sous la responsabilité d'un enseignant. L'enseignant ou la personne qu'il a désignée pour le représenter est compétent pour prendre toute disposition nécessaire à son bon déroulement (circulaire 1er mars 2000).

Accès aux salles d'examen

Les étudiants ne conservent avec eux que le matériel éventuellement autorisé pour l'épreuve. Les vêtements d'extérieur, sacs, porte-documents, cartables... sont placés en bout de rangée ou déposés à l'entrée dans la salle ou l'amphithéâtre.

Les téléphones portables ne sont pas autorisés même en qualité d'horloge. Il en va de même pour les montres connectées.

Un étudiant n'est autorisé à composer que :

- Sur présentation de sa carte d'identité
- S'il se présente avant le début de l'épreuve (ouverture des enveloppes contenant le sujet).

Le candidat qui arrive après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets n'est pas autorisé à entrer dans la salle d'examen (circulaire du 9 janvier 1979). Toutefois, il appartient au responsable de l'épreuve d'autoriser un étudiant en retard à composer si la cause résulte d'un incident de transport individuel ou collectif non prévisible. Aucun temps supplémentaire de composition ne sera donné au candidat retardataire.

Aucun étudiant n'est autorisé à quitter définitivement une épreuve dans les 45 premières minutes suivant la distribution des sujets et même s'il rend copie blanche.

Aucune sortie temporaire n'est autorisée, sauf raison médicale ou impérative, pour les épreuves d'une durée inférieure ou égale à deux heures. Pour les épreuves d'une durée de trois heures ou plus, les étudiants ne sont autorisés à sortir temporairement que deux heures après le début de l'épreuve. Il n'est toléré la sortie que d'une seule personne à la fois, accompagnée d'un surveillant et non porteuse de documents ou objets litigieux.

Tenue de l'épreuve

Les principes :

Les étudiants composent à la place qui leur a été éventuellement assignée. Toutefois, les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.

Toute épreuve écrite terminale se déroule selon le principe de l'anonymat. Les copies doivent prévoir le dispositif le garantissant.





Les étudiants doivent respecter les règles de déroulement de l'épreuve. Les étudiants handicapés peuvent bénéficier de conditions matérielles particulières qui doivent être définies et prévues avant l'épreuve : temps majoré, utilisation de matériels appropriés, surveillance, secrétariat... L'accessibilité aux locaux doit leur être assurée.

NB: Le SSU (Service de Santé Universitaire) est accessible gratuitement à tous les étudiants; sa mission est de répondre aux besoins de santé des étudiants, en situation de handicap ou non. Il est constitué de professionnels médico-sociaux.

Les étudiants qui souhaitent obtenir des aménagements spécifiques (accompagnement humain, aide technique, aménagement des épreuves d'examen...) dans le cadre de leurs études à l'université de Tours doivent se rapprocher du SSU <u>dès que possible</u>. Une visite médicale au SSU constitue en effet pour les étudiants un passage <u>indispensable</u> afin de bénéficier des aménagements justifiés par un handicap ou un souci de santé, pour les cours comme pour les examens.

Pour prendre rendez-vous, vous trouverez des informations sur le site :

https://www.univ-tours.fr/sante/service-de-sante-universitaire-ssu

Vous trouverez des informations plus complètes sur l'accompagnement des étudiants présentant un souci de santé ou un handicap sur le site :

 $\underline{https://www.univ-tours.fr/luniversite/nos-valeurs/mission-handicap/mission-handicap-actions-enfaveur-des-etudiants}$

et

https://www.univ-tours.fr/luniversite/nos-valeurs/mission-handicap/mission-handicap-les-amenagements-handicap-pour-les-etudiants-a-luniversite-de-tours

Le déroulement des examens :

Les étudiants se rendent à la place qui leur est assignée. Dès que tous les étudiants ont rejoint leur place, l'enseignant responsable de la matière rappelle le règlement de l'épreuve, puis les sujets sont distribués à l'heure indiquée pour son début; si la nature du sujet ou de l'épreuve nécessite un complément d'information orale, celui-ci est donné en début d'épreuve dans toutes les salles où se déroule l'épreuve. Il indique l'heure du début et précise le temps de composition et l'heure de la fin de l'épreuve; cette indication est également écrite au tableau.

L'enseignant responsable de la matière est présent sur les lieux de l'examen et participe à la surveillance, sauf impossibilité absolue appréciée par le directeur de la composante qui désigne son remplaçant. Il doit néanmoins pouvoir être joignable.

La surveillance est assurée sans aucune interruption pendant la durée de l'épreuve.

Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition : documents éventuels, brouillon fournis par l'université. Aucun signe distinctif permettant d'identifier le candidat ne doit être apposé sur les copies.

Les étudiants doivent sortir d'une salle ou d'un amphithéâtre en silence, afin de ne pas perturber les étudiants qui composent encore.

À l'issue du temps de composition et dans le respect du temps minimum de présence imposé dans le lieu d'examen, les candidats remettent leur copie et émargent la liste de présence avant de quitter la salle. Le candidat indique sur sa copie le nombre d'intercalaires contenus dans celle-ci.

La remise de la copie est obligatoire, même s'il s'agit d'une copie blanche.





À l'issue de l'épreuve, un procès-verbal de déroulement de l'épreuve est établi par le responsable de la surveillance, émargé par les autres surveillants et remis à la scolarité pédagogique avec la liste d'émargement et les copies d'examen si le surveillant n'est pas l'enseignant responsable de la matière.

Le règlement complet des études et des examens peut être consulté auprès du Service des Études et de la Formation de l'Université de Tours,

<u>Rappel</u>: L'assiduité aux cours est obligatoire dans le cadre du contrôle continu. Toute absence qui ne serait pas dûment justifiée aurait des conséquences négatives sur l'appréciation finale portée sur le travail fourni. En particulier une absence non justifiée lors d'un contrôle obligatoire entraînera automatiquement la note de 0/20.

En cas d'absence pour :

- raison médicale : adresser le certificat médical dans les 48h
- raison professionnelle : adresser une attestation de l'employeur sous 8 jours.

Ces documents doivent être envoyés à deux adresses : mylene.senamaud@univ-tours.fr rachel.regnier@univ-tours.fr

PLAGIAT

Au-delà des fraudes, l'Université constate un accroissement préoccupant des cas de plagiat commis par les étudiants, notamment grâce à l'INTERNET.

<u>L'attention des étudiants est appelée sur le fait que le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.</u>

Ses auteurs sont donc passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, à savoir :

- 1° L'avertissement;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.





À l'attention des étudiants dispensés d'assiduité

Réunion de rentrée : très important :

- 1) La réunion de rentrée du DAEU a lieu le 13 septembre 2021, tous les étudiants dispensés d'assiduité y sont convoqués. Il y sera question de l'organisation de l'année, des examens, du contrôle continu des étudiants assidus, de Parcoursup. C'est à cette seule occasion que les étudiants demandant à être dispensés d'assiduité pourront rencontrer l'équipe enseignante. La présence à cette réunion est <u>indispensable</u> puisque des informations essentielles, vous permettant de bien travailler à distance, vous seront données.
- 2) Pour les <u>étudiants</u> dispensés d'assiduité s'inscrivant à la préparation proposée par le <u>CNED</u>, une demi-journée de rencontre obligatoire se tiendra mi-octobre. La présence à cette rencontre est <u>impérative</u> pour permettre l'adéquation entre la préparation du CNED et l'examen organisé par l'université. La rencontre sera l'occasion de présenter aux étudiants la plateforme de formation du CNED. Elle permettra aussi d'indiquer aux étudiants quelles parties de la formation du CNED doivent être étudiées pour passer l'examen à Tours et quelles parties il est inutile de consulter parce que l'université de Tours n'interroge pas sur cette partie du programme.

Nous vous incitons très fortement à tout mettre en œuvre pour être présents : les informations données sont primordiales pour vous aider à réussir votre année de préparation du diplôme. Cependant, en cas d'impossibilité majeure pour vous rendre à l'une de ces deux réunions, merci de vous signaler au secrétariat.

Contact avec les enseignants :

Il vous appartient de contacter les professeurs (voir adresses mail au début du livret) si vous souhaitez que les sujets de devoir distribués aux étudiants qui suivent les cours en présentiel vous soient envoyés pour information. Faute de quoi, vous ne les recevrez pas.

Rappels importants:

- a) Pour les étudiants dispensés d'assiduité tout se joue à l'examen final. Il n'y a pas de contrôle continu pour les dispensés d'assiduité.
- b) Pour les étudiants inscrits au CNED: les notes obtenues auprès du CNED sont indicatives et vous permettent d'évaluer votre progression tout au long de l'année. Mais le CNED étant un organisme de formation et non de certification, les notes qu'il délivre ne peuvent pas être prises en compte par l'université dans le calcul de la note finale.
- c) Les étudiants du CNED doivent consulter sur le site du CNED les fiches conseils et la rubrique spécifique consacrée à notre université: ils y trouveront des précisions sur les parties du programme traitées à Tours (les livrets du CNED sont communs à plusieurs universités; ils comportent certains points qui ne sont pas traités à Tours et sur lesquels les étudiants de notre université ne seront pas interrogés à l'examen).

Parcoursup:

Les étudiants dispensés d'assiduité qui souhaiteraient s'inscrire sur Parcoursup doivent se signaler aux enseignants. En général, les inscriptions sur Parcoursup se font à partir du mois de janvier. Nous vous invitons à vous informer sur le calendrier de Parcoursup et le fonctionnement de la procédure sur le site : https://www.parcoursup.fr





Français

L'épreuve de français se subdivise en deux parties : expression écrite et littérature. Les cours alternent une semaine sur deux. <u>La note finale de français est la moyenne des notes obtenues en expression écrite et en littérature.</u>

a. Expression écrite

Enseignant: Sophie Roesch (sophie.roesch@univ-tours.fr)

Nombre d'heures : 3 heures tous les 15 jours

Le cours d'expression écrite prépare à l'épreuve d'« analyse d'un texte argumentatif » et à la « dissertation » ou « essai » (sur un sujet général ou à caractère littéraire).

Pré-requis

Grammaire (Niveau 4º/3º)

Connaissance et maîtrise des temps et des modes (morphologie).

- Reconnaissance des classes grammaticales (ou « natures » des mots : mots lexicaux : noms, verbes ...; mots grammaticaux : déterminants, conjonctions...).
- Notions élémentaires de syntaxe (ex : types de phrases, tournure impersonnelle, voix passive, subordination, etc.).

Vocabulaire

- Notions de synonyme, antonyme, homonyme
- · Pratique régulière d'un dictionnaire de langue française

Culture générale

- Lecture régulière de la presse, d'essais, romans, nouvelles... (= nourrir sa curiosité)
- Connaissance des débats de société, courants de pensée anciens ou récents, écoles littéraires, histoire de l'art, cinéma...

Objectifs

Maîtriser:

- La lecture de consignes.
- La compréhension globale d'un énoncé long et saisir les étapes d'un développement.

Acquérir des outils d'analyse textuelle (textes à visée argumentative).

Savoir:

- Reformuler.
- Développer un point de vue (thèse ou critique de la thèse).
- Réduire un énoncé (dégager l'essentiel et rédiger un résumé).
- Rédiger dans une langue correcte, avec logique et clarté.
- Organiser sa pensée et étayer ses arguments.
- Exploiter ses connaissances, ses lectures et son expérience pour nourrir sa réflexion.

Connaître les exigences spécifiques de chaque exercice.





Déroulement de la formation

L'enseignement, dont les contenus sont précisés ci-dessous, s'organise en 15 séances de 3 heures, d'octobre à mai-juin :

- Jusqu'en décembre (où intervient un devoir sur table de 3 heures, à caractère obligatoire), les savoirs et savoir-faire fondamentaux se mettent en place: vérification des pré-requis, initiation à l'étude d'un texte argumentatif, apprentissage de la pratique du résumé et de l'explication de vocabulaire.
- En janvier et février: renforcement de ces connaissances et travaux plus complexes (apprentissage de l'exercice de l'essai; travail sur l'analyse du texte argumentatif), jusqu'au contrôle de mars-avril.
- De mars-avril à juin, on s'oriente plus spécifiquement vers l'exercice de la dissertation.

Compétences visées

Pour l'exercice du « résumé » :

- Identifier le thème, la thèse et la problématique du texte.
- Identifier les connecteurs logiques du texte et repérer l'organisation des idées.
- Identifier les idées essentielles du texte ; savoir les reformuler de manière concise.
- Respecter le nombre de mots demandé et savoir compter les mots du résumé.

Pour l'exercice de l'« analyse de vocabulaire » :

- Savoir identifier : un mot simple/ un mot dérivé/ un mot composé.
- Connaître les notions de radical/ préfixe/ suffixe
- Savoir expliquer un mot / une expression
- · Faire la différence entre sens propre et sens figuré
- Faire la différence entre les notions de dénotation et de connotation
- Respecter la méthodologie de l'explication de vocabulaire : a) sens général ; b) sens dans le texte

Pour l'épreuve d'« analyse d'un texte argumentatif » :

- Identifier et savoir reformuler une thèse (soutenue ou réfutée)
- Repérer les connecteurs logiques et les étapes d'une argumentation
- Exploiter le paratexte
- Mettre en évidence les stratégies argumentatives
- · Distinguer arguments, exemples, citations
- Nommer les figures de style les plus courantes, analyser leur pertinence et les expliquer dans le contexte
- Identifier les marques d'énonciation et de modalisation
- · Lexique mélioratif, dépréciatif, champs lexicaux
- · Identifier les registres du texte
- Organisation et développement d'un paragraphe argumentatif
- Exigences d'un développement rédigé (« travail d'écriture » différent de la dissertation)

Pour l'épreuve de la « discussion » ou « dissertation » :

- Analyser le sujet et savoir reformuler la problématique
- Rechercher et sélectionner des arguments permettant de défendre la thèse soutenue (et, en regard, les illustrer par des exemples adaptés)
- Construire un plan logiquement structuré
- Savoir rédiger une introduction, une conclusion, des transitions
- Maîtriser la syntaxe, l'orthographe, la ponctuation, le niveau de style attendus dans un exercice académique





Bibliographie

- Un dictionnaire de langue française (Le Robert, par exemple)
- Une grammaire de collège, par exemple *Nouvelle Grammaire du collège 6e, 5e, 4e, 3e* (Magnard), ou *Bescherelle La grammaire pour tous* (Hatier)

NB: Il s'agit de suggestions pour travailler chez vous : l'achat de ces manuels n'est pas obligatoire.

À noter

Des révisions grammaticales seront faites en cours :

- la nature des mots (mots variables / mots invariables),
- le verbe (temps / mode / voix),
- la fonction des mots dans la phrase,
- la phrase simple et la phrase complexe,
- les propositions subordonnées.

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen. Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications méthodologiques nécessaires dans le livret délivré par le CNED (exercices du résumé, de l'explication de vocabulaire, de l'analyse d'un texte argumentatif, de la discussion et la dissertation).

Contrôle des connaissances

	Contrôle continu		Examen de juin
Devoirs maison	Devoir sur table décembre	Devoir sur table mars-avril	
Un sujet est fourni à chaque séance ou presque, pour la rédaction d'un résumé ou d'un texte argumentatif, en temps libre. La date de remise est précisée et ne doit pas être dépassée. Trois devoirs maison minimum doivent être rendus dans l'année.	L'épreuve dure trois heures. Aucun document n'est autorisé. Elle comporte : - un résumé de texte - une explication de mots	L'épreuve dure trois heures. Aucun document n'est autorisé. Elle comporte: - un texte argumentatif avec questions - une discussion	L'épreuve d'examen dure quatre heures. Aucun document n'est autorisé. L'usage du téléphone portable étant interdit, il faut une montre. L'épreuve comporte <u>au choix</u> : - sujet A: un texte argumentati avec questions + un travail d'écriture (résumé + discussion - sujet B: un essai argumentatii (2 sujets au choix)
Seules les deux meilleures notes de l'année sont conservées. Leur moyenne constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	
	1 ^{ère} session : 50% de la note finale	4.1.	1 ^{ère} session : 50% de la note finale
	Session de rattrapage : 25% de la note finale		Session de rattrapage : 75% de la note finale

Important: tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.





b. Littérature

Enseignants: Alice Le Brun (alicelebrun89@gmail.com) ou Anne Fauquembergue

(anne.fauq@gmail.com)

Nombre d'heures: 3 heures tous les 15 jours

Pré-requis

L'étudiant doit être capable de s'exprimer de manière claire et correcte, à l'écrit comme à l'oral, avec des phrases complètes. Il doit connaître les différentes classes de mots (natures grammaticales: nom, adjectif qualificatif, verbe, adverbe, conjonction de coordination, de subordination, préposition), et pouvoir identifier les modes et les temps de la conjugaison française. Il doit savoir utiliser la ponctuation de manière claire.

Il doit aussi être capable de situer, dans leur siècle et dans leur contexte historique et culturel, les principaux auteurs de la littérature française.

Objectifs

La finalité du cours de littérature est de donner aux étudiants les moyens de lire des textes littéraires en analysant leurs caractères particuliers. Chaque année un programme de trois œuvres, (un texte romanesque, un texte théâtral, un ensemble de textes poétiques) permet d'acquérir les bases fondamentales de l'analyse des principaux genres littéraires.

Descriptif

Le cours initie à la pratique de l'explication de texte linéaire et du commentaire composé. Une méthodologie précise est fournie progressivement tout au long de l'année. Les séances sont consacrées à la réalisation collective d'explications de textes ; des explications de textes complémentaires sont proposées aux stagiaires qui peuvent les réaliser chez eux, et les rendre comme travaux de contrôle continu ; les devoirs sur table et l'examen sont eux aussi consacrés à une explication de texte.

Programme

- Thérèse Raquin, Emile Zola (Edition Hatier, collection Classiques & Cie Lycée)
- Cyrano de Bergerac, Edmond Rostand (Edition Hatier, collection Classiques & Cie Lycée)
- La poésie engagée, recueil distribué au dernier trimestre.

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur les exercices à préparer pour l'examen.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité, le programme se limite à *Thérèse Raquin* et *Cyrano de Bergerac*. Ces œuvres peuvent être étudiées en autonomie, à l'aide de petits manuels du commerce du type « Profil d'une œuvre » et en utilisant le dossier joint à l'édition conseillée (édition Hatier, collection Classiques & Cie Lycée).

Les étudiants inscrits au CNED utiliseront les sections « Réussir le commentaire composé » et « Lire une œuvre intégrale » du livret délivré par le CNED. L'épreuve d'examen, d'une durée de 4 heures, portera sur un texte extrait de l'une de ces deux œuvres et consistera en une explication de texte. Les étudiants auront le choix entre faire un commentaire composé ou faire une explication de texte linéaire.





Contrôle des connaissances

	Contrôle continu	*	Examen de juin
Devoirs maison	Devoir sur table décembre	Devoir sur table mars-avril	
Un texte est fourni à chaque séance ou presque, pour la réalisation d'une explication de texte en temps libre. La date de remise est précisée et ne doit pas être dépassée. Trois devoirs maison minimum doivent être rendus dans l'année.	L'épreuve dure trois heures. Elle consiste en une explication d'un extrait de Thérèse Raquin. Les étudiants sont autorisés à utiliser leur exemplaire de Thérèse Raquin. Tout autre document présent ou écrit dans le livre sera considéré comme tentative de fraude.	L'épreuve dure trois heures. Elle consiste en une explication d'un extrait de Cyrano de Bergerac. Aucun document n'est autorisé.	L'épreuve d'examen dure quatre heures. Aucun document n'est autorisé. L'usage du téléphone portable étant interdit, il faut une montre. L'épreuve comporte une explication de texte portant sur une des œuvres étudiées au choix. Un extrait sera proposé pour chacune de ces œuvres.
Seules les deux meilleures notes de l'année sont conservées. Leur moyenne constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir constitue 1/3 de la note de contrôle continu.	
	1 ^{ère} session : 50% de la note finale		1 ^{ère} session : 50% de la note finale
	Session de rattrapage : 75% de la note finale		Session de rattrapage : 25% de la note finale

NB : Aucun devoir (maison et/ou sur table) ne pourra être évalué ou rattrapé après la fin mai.

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.





Anglais

Enseignants: Ilangovane LE BONHEUR (lebonheurilango@yahoo.fr),

ou Christelle COMPANY (christelle.company@ac-orleans-tours.fr) et Stéphanie GRUVIER

(Stephanie.Gruvier@ac-orleans-tours.fr)
Nombre d'heures : 3 heures par semaine

IMPORTANT : L'ANGLAIS EST LA SEULE LANGUE VIVANTE PRÉPARÉE À L'UNIVERSITÉ DE TOURS POUR LE DAEU

Descriptif:

Tout au long de l'année, les étudiants travailleront quatre activités langagières :

- Compréhension écrite
- Compréhension orale
- Production écrite
- Production orale

Pour la compréhension écrite et orale des textes, on travaillera l'analyse, le commentaire, et la traduction. On recherche l'acquisition de vocabulaire et de notions de civilisation américaine et britannique.

Pour l'expression écrite et orale, il s'agit de savoir développer une argumentation et d'être capable de présenter un point de vue personnel argumenté sur un sujet précis.

Pré-requis:

Avoir au moins le niveau A2 (= 3e).

Objectifs:

Au travers de ces diverses activités langagières, les objectifs suivants seront développés :

- Un objectif culturel : notions de civilisation, œuvres littéraires de la culture américaine, britannique et autres pays anglophones
- · Un objectif linguistique:
 - · Grammatical (cf. tableau ci-après)
 - Lexical (enrichissement du vocabulaire usuel et d'analyse)
 - Phonologique (compréhension / prononciation)
- Un objectif méthodologique (développer les stratégies liées aux activités langagières).

Il s'agit de viser le niveau B1/B2 (= Bac) en fin d'année.





Contenu grammatical détaillé du cours :

	 Adjectifs et pronoms possessifs 	
	Expression de la date	
D X	Mots de liaison	
	Connecteurs	
Le groupe nominal	Faire une description physique	
	Adjectifs composés	
100	Adjectifs en -ed / -ing	
	Ordre des adjectifs	
	Comparatifs, superlatifs	
	 Pronoms personnels sujets et compléments 	
of the second	 Auxiliaires modaux (présent / futur et passé) 	
	Présent simple	
	Preterit simple	
	Present et preterit en BE+-ING	
	 Present perfect + For/since 	
La manufactual de	Futur simple / futur proche	
Le groupe verbal	Conditionnel	
	 Infinitif / gérondif 	
	Verbes irréguliers	
	Past Perfect	
	La voix passive	
	Used to	
	Verbes à particule	
	Adverbes de fréquence	
	 Compléments circonstanciels de temps 	
La syntaxe	 Il y a = there is/are ou ago 	
La syntaxe	 Mots interrogatifs 	
	 Réponses courtes 	
	Question tags	
* .	Discours direct et indirect	
	Pronoms relatifs	

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen et les divers textes étudiés en cours d'année.

Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications nécessaires dans le livret délivré par le CNED pour se préparer aux épreuves prévues à l'examen.

Bibliographie

- a) Grammaire : Pratique de l'anglais de A à Z chez Hatier
- b) Dictionnaire: Le Robert et Collins
- Manuel et cahier d'exercices : English Grammar in use fourth edition with answers (Raymond Murphy), Edition Cambridge.

NB: Il s'agit de suggestions si vous cherchez des outils pour travailler chez vous : l'achat de ces manuels n'est pas obligatoire.





Contrôle des connaissances

A noter : Pour les devoirs, contrôles et l'examen terminal, le dictionnaire unilingue ainsi que la liste des verbes irréguliers sont autorisés.

. Contrôle con	tinu				
Devoirs sur table	Contrôle sur table en février	Examen de juin			
Quatre devoirs sur table sont effectués: - Devoir sur table 1: grammaire + compréhension orale (1h30, de 19h15 à 20h45) - Devoir sur table 2: compréhension écrite + production écrite (2h00, de 18h45 à 20h45) - Devoir sur table 3: grammaire + compréhension orale (1h30, de 19h15 à 20h45) - Devoir sur table 4: compréhension écrite + production écrite (2h00, de 18h45 à 20h45) La moyenne des notes des quatre devoirs sur table constitue 50% de la	Un gros contrôle a lieu sur table en février ; il comporte des exercices de : - grammaire - compréhension orale - compréhension écrite - production écrite Ce contrôle sur table dure 3 heures	L'épreuve d'examen dure 3 heures. Elle comporte des exercices de : - grammaire - compréhension orale - compréhension écrite - production écrite			
note de contrôle continu. 1 ^{ère} session 50% de la note	1 ^{ère} session : 50% de la note finale				
Session de rattr 25% de la note	Session de rattrapage : 75% de la note finale				

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.





Histoire:

Regards historiques sur le monde actuel

Enseignant: Elodie Corbinus (elodie.corbinus@ac-orleans-tours.fr)

Nombre d'heures : 2 heures par semaine

Descriptif

Le cours initie à la pratique de la composition et du commentaire de documents.

La technique de ces 2 types d'exercices sera abordée collectivement en cours à partir, à chaque fois, d'un sujet traité durant les 2 heures de cours hebdomadaires. Ces exercices seront guidés pas à pas.

La question des manuels sera abordée en septembre lors de la réunion de prérentrée.

Programme:

Les questions abordées seront les suivantes :

- 1) Thème: Puissances et tensions dans le monde
- Les États-Unis et le monde depuis les 14 points du président Wilson (1918) à nos jours.
 - Thème: Fragilités et démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945) (programme bac 2020)
- Les régimes totalitaires.
 - 3) Thème: Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la 2^{nde} Guerre mondiale à nos jours.
- Le projet d'une Europe politique depuis le Congrès de La Haye (1948).
 - 4) Thème: Puissances et tensions dans le monde
- La Chine et le monde de 1949 à nos jours.
 - 5) Thème: La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (programme bac 2020):
- La France : une nouvelle place dans le monde.

À noter: On voit que beaucoup de questions se terminent par " à nos jours" ce qui implique de se tenir au courant de l'actualité en consultant des journaux, en écoutant la station de radio "France Inter" qui donne régulièrement des informations ou en allant sur les sites de journaux (Le Monde, Libération, Le Figaro La Croix...). Bien entendu il n'est pas question de lire 24 h sur 24 tous les journaux, revues, écouter ou voir constamment les informations.





<u>Bibliographie</u>: Cette histoire immédiate s'enrichissant chaque jour, les manuels ne peuvent pas en rendre compte, mais ils restent une bonne base. Parmi ces manuels, nous vous conseillons par exemple: *Histoire Terminale*, Magnard, ou l'équivalent, *Histoire Terminale*, Nathan ou *Le Livre scolaire* ce dernier étant disponible en ligne. Les manuels proposent en général en fin de chapitre un résumé très bref de la question ainsi qu'une très brève chronologie qui permettent de retenir l'essentiel à partir duquel on peut développer un certain nombre de connaissances sur tel ou tel sujet. Les manuels ont aussi le mérite de proposer des exercices de compositions et de commentaires de documents tels que ceux qui seront proposés à l'examen. De même on trouve souvent en toute fin d'ouvrage un lexique très appréciable lors de révision des notions fondamentales du chapitre.

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen.

Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications nécessaires dans le livret délivré par le CNED pour se préparer au programme des épreuves prévues à l'examen. Attention : tous les thèmes abordés dans le livret du CNED ne sont pas à revoir, mais uniquement ceux qui listés ci-dessus.

Contrôle des connaissances

Contrôle	Contrôle continu				
Devoirs en temps libre Devoir sur table en février					
Deux devoirs maison en temps libre sont distribués : un en décembre, un en avril.	La durée de l'épreuve est de 3 heures. Le devoir comportera au choix, une étude critique de documents ou une composition.	L'épreuve d'examen dure 3 heures. Elle comporte au choix une composition ou une étude de document(s) guidée par des questions.			
La moyenne des notes de ces deux devoirs constitue 50% de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir correspond à 50% de la note de contrôle continu.	Ce devoir correspond à 50% de la note finale.			
1 ^{ère} session : 50%	de la note finale	1 ^{ère} session : 50% de la note finale			
Session de rattrapage	Session de rattrapage : 75% de la note finale.				

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.





Géographie

Enseignant: Benoît Marteau (geohistoire.school@gmx.fr)

Nombre d'heures : 2 heures par semaine

Descriptif

Le programme de géographie du DAEU reprend les grands thèmes du programme officiel du baccalauréat d'enseignement général, dont le fil conducteur est le processus de mondialisation en privilégiant ses dimensions spatiales.

Des exercices d'accompagnement seront donnés à chaque séance, ils permettront à l'étudiant de s'impliquer en cours, de progresser et d'acquérir la méthodologie nécessaire pour les deux exercices proposés à l'examen : la composition (avec production cartographique) et l'études critique de document.

Un réel investissement est la clef de la réussite. L'examen final de juin correspondra aux questions traitées en cours.

Compétences et connaissances requises

Un niveau lycée est souhaitable (seconde, première ou terminale); la lecture de documents de différentes natures est nécessaire, les productions graphiques en particulier cartographiques sont à privilégier. Une réelle curiosité des problématiques du monde actuel est demandée, une bonne expression écrite est recommandée.

Programme:

Thème général: Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

Les thèmes du programme seront abordés dans l'ordre suivant :

Introduction à la géographie : notions générales et outils.

L'état du monde contemporain et sa complexité sont abordés dans cette partie : les grands enjeux géopolitiques et les équilibres géostratégiques sont traités à travers des études cartographiques et documentaires. Cette introduction permet également une approche géoéconomique et environnementale.

Thème 1: Mers et océans au cœur de la mondialisation.

- -Chapitre 1 : Routes et ressources des mers et océans : Le golfe arabo-persique et ses enjeux énergétiques / Les détroits et points de passage stratégiques / La Méditerranée : espace inséré dans la mondialisation.
- -Chapitre 2 : Ressources et espaces convoités : Les ressources énergétiques et halieutiques / Tensions et enjeux géopolitiques en mer de Chine / L' Arctique, espace menacé et convoité.
- -Chapitre 3 : La France, puissance maritime : Les Antilles françaises (étude de cas) / Les fondements de la puissance maritime française / Le port du Havre / Les enjeux d'une présence maritime à l'échelle mondiale.





Objectifs et méthodologie

Ce premier thème permettra aux étudiants de s'accoutumer aux techniques de lecture d'un document ou d'un corpus documentaire, en particulier cartographique: sélection d'informations en fonction d'une question posée (problématique), classement autour de thèmes précis, confrontation des documents entre eux, - s'il y en a plusieurs -, et rédaction d'une analyse (développement structuré, organisé) en précisant les limites des documents. Dans cette première partie, l'étudiant se familiarisera avec le langage de la géographie. Des notions précises seront à maitriser, elles sont le support scientifique du raisonnement argumenté en géographie; une liste sera communiquée au début de l'année.

Au terme de cette mise en œuvre, la méthodologie acquise permettra à l'étudiant d'aborder une des épreuves écrites de l'examen : l'analyse et l'étude critique d'un ou de deux documents.

Thème 2 : Les dynamiques de la mondialisation

- Chapitre 1 : La mondialisation en fonctionnement : Un produit mondialisé (étude de cas) / Processus et acteurs de la mondialisation / Mobilités, flux et réseaux.
- Chapitre 2 : Les territoires dans la mondialisation (Une ville mondiale (étude de cas) / Pôles et espaces majeurs de la mondialisation ; territoires et sociétés en marge de la mondialisation.
- Chapitre 3 : La mondialisation en débat : débats, critiques et contestations autour de la notion de mondialisation (travail fait à partir d'un ensemble documentaire).

Objectifs et méthodologie

Le thème 2 présente la mondialisation comme un processus qui renforce l'interdépendance des territoires, des économies et des sociétés à l'échelle mondiale. Cette partie conduit l'étudiant à analyser les dynamiques de la mondialisation. L'étude de cas permet de découvrir les notions clefs que sont les acteurs, les réseaux et les territoires. Au cours de ces deux premiers chapitres, l'étudiant produira des croquis, des schémas. Ces productions graphiques pourront être intégrées dans la dissertation. En effet, dans ce deuxième thème, les étudiants traiteront la méthode de la dissertation en géographie, deuxième épreuve écrite à l'examen: à partir d'un sujet, l'étudiant devra être capable de rédiger un texte comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet, comportant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion.

Thème 3: Dynamiques géographiques de grandes aires continentales

- Chapitre 1 : L'Amérique, puissance du Nord, affirmation du Sud : Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales / Etats-Unis /Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales.
- Chapitre 2 : L'Afrique, les défis du développement : Le Sahara, ressources, conflits (étude de cas) / Le continent africain face au développement et à la mondialisation.
- Chapitre 3 : L'Asie du Sud et de l'Est, les enjeux de la croissance : Mumbai : modernité, inégalités (étude de cas) / l'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance / Japon Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.

À noter : une aire continentale au choix dans cette liste sera choisie par l'enseignant en charge du

Objectifs et méthodologie

Ce dernier thème réinvestit les grilles d'analyses des thèmes précédents. Il repose sur un changement d'échelle (échelle continentale). Chaque aire continentale s'articule autour d'une notion: pour l'Amérique, la notion de puissance, pour l'Afrique, la notion du développement et pour l'Asie du Sud et de l'Est, la notion de croissance. Sur le plan méthodologique, les étudiants réaliseront des





productions graphiques et des études comparatives entre deux Etats qui conduiront à la construction de plan de dissertation et à des études de documents.

Outils/Bibliographie

- Un manuel de géographie de terminale L/ES est conseillé pour accompagner le cours ; par exemple : Nathan, Term.L/ES, sous la direction d'Éric Janin, 2016. Il n'est pas nécessaire d'avoir un dictionnaire de géographie, le manuel est composé d'un lexique précis.
- Le processus de mondialisation est couvert par la presse généraliste, mais aussi par la presse spécialisée. Le Monde, Courrier International, Le Monde Diplomatique sont des périodiques à consulter

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen. Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications nécessaires dans le livret délivré par le CNED pour se préparer au programme des épreuves prévues à l'examen. Attention : tous les thèmes abordés dans le livret du CNED ne sont pas à revoir, mais uniquement ceux qui sont listés ci-dessus.

Contrôle des connaissances

	Contrôle continu	Formula de luba
Devoirs en temps libre	Devoir sur table en février	Examen de juin
Deux devoirs maison en temps libre sont distribués : un en novembre, un en avril.	La durée de l'épreuve est de trois heures. Le devoir comportera au choix, deux études critiques de documents ou une dissertation (pour la dissertation, une production graphique sera demandée).	L'épreuve d'examen dure 3 heures. Elle comporte <u>au choix</u> une composition avec consignes et une production cartographique <u>ou</u> deux études critiques de documents.
La moyenne des notes de ces deux devoirs constitue 50% de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir correspond à 50% de la note de contrôle continu.	
1ère sess	ion : 50% de la note finale	1 ^{ère} session : 50% de la note finale
Session de rat	Session de rattrapage : 75% de la note finale	

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.





Mathématiques:

Enseignant : en cours de recrutement Nombre d'heures : 2 heures par semaine

Programme:

1.Pourcentages

- 2. Problèmes de signe : signe d'un produit, d'un quotient, problèmes du premier et du second degré
- 3. Fonction dérivée. Dérivée d'un polynôme et d'une fonction rationnelle
- 4. Statistiques : moyenne, fréquence, écart-type, médiane. Représentations graphiques
- 5. Suites arithmétiques et géométriques
- 6. Probabilités : notions élémentaires. Arbres pondérés
- 7. Calcul de limites. Asymptotes. Tangente à une courbe. Etude de fonctions
- 8. Fonction logarithme. Fonction exponentielle

Conseils spécifiques pour les étudiants dispensés d'assiduité

Les étudiants dispensés d'assiduité sont invités à se rapprocher de l'enseignant en charge du cours pour avoir des indications sur la méthodologie des exercices à préparer pour l'examen. Les étudiants inscrits au CNED trouveront les indications nécessaires dans le livret délivré par le CNED pour se préparer au programme des épreuves prévues à l'examen.

Contrôle des connaissances

Contrôle	continu	Examen de juin
Devoirs en temps libre	Devoir sur table en février	
Deux devoirs maison en temps libre sont distribués : un en décembre, un en avril.	La durée de l'épreuve est de 3 heures.	L'épreuve d'examen dure 3 heures.
A	# 18	
La moyenne des notes de ces deux devoirs constitue 50% de la note de contrôle continu.	La note de ce devoir correspond à 50% de la note de contrôle continu.	Ce devoir correspond à 50% de la note finale.
1 ^{ère} session : 50%	de la note finale	1 ^{ere} session : 50% de la note finale
Session de rattrapage :	Session de rattrapage : 75% de la note finale.	

Important : tous les devoirs de contrôle continu rendus aux étudiants au cours de l'année doivent être conservés jusqu'à la date du jury final.





Modalités d'évaluation DAEU A

	REGIME GENERAL					ETUDIA	ANTS D	ISPENSE	S D'ASSI	DUITE		
	1ère session			2ème :	2ème session		1ère session			2ème session		
	Type de contrôle	Type d'épreuve	Coefficient									
Disciplines obligatoires	31				\$ T							
Français			1			1			1			1
Littérature française 45 h CM	CC +	E	1	CC +	E	1	ET	E	1	ET	E	1
Expression écrite 45 h CM	CC +	E	1	CC +	E	1	ET	E	1	ET	E	1
Anglais			1			1			1			1
Anglais 90 h CM	CC +	E		CC + ET	E	7	ET	E	La rai	ET	Ε	
2 disciplines optionnelles au choix			T.		7	74						
Histoire contemporaine			1			1			1			1
Histoire 60 h CM	CC + ET	E		CC + ET	E		ET	E		ET	E	
Géographie	100	9	1			1			1			1
Géographie 60 h CM	CC +	E		CC + ET	E		ET	E		ET	E	1
Mathématiques		100	1		4	1			1			1
Mathématiques 60 h CM	CC +	E		CC +	E		ET	E		ET	E	,

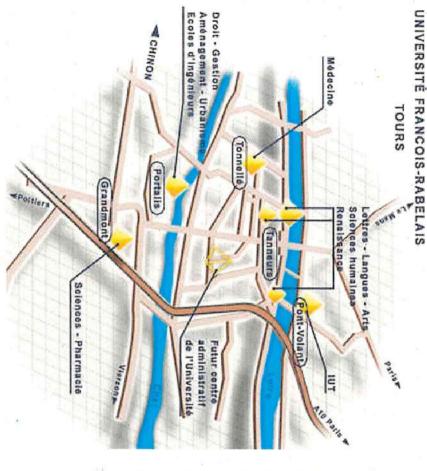
Pour les étudiants assidus,

- à la première session, la note de l'examen de septembre compte pour 50% de la note finale ; la note de contrôle continu compte pour 50% de la note finale.
- à la seconde session, la note de l'examen de septembre compte pour 75% de la note finale ; la note de contrôle continu compte pour 25% de la note finale.





PLAN DE LA VILLE DE TOURS



PLAN DU SITE TANNEURS



Faculté Lettres et Langues, Site des Tanneurs : 3, rue des Tanneurs 37000 Tours

à côté de l'arrêt de bus des Tanneurs. Les salles réservées pour le DAEU « A » se situent dans la partie extension, accessible par la porte Z



DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER LA CAPACITE DE MEDECINE D'ADDICTOLOGIE CLINIQUE MODIFICATION

I - UNIVERSITE

Université de TOURS

UFR de médecine : 10 boulevard Tonnellé 37032 Tours

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES	CERTAINS ENSEIGNEMENTS EN COLLABORATION AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES
NANTES .	NANTES

II - AVIS

·du conseil de l'UFR de médecine et des techniques médicale : favorable le 7 avril 2014

·du conseil des études et de la vie universitaire : favorable le 17 avril 2014

du conseil d'administration : favorable le 19 mai 2014 Accréditation 2018-2022 – Arrêté du 22 mai 2018

Modifications

·du conseil de l'UFR de médecine et des techniques médicale : favorable le 6 décembre 2021

·du conseil des études et de la vie universitaire : favorable le

·du conseil d'administration : favorable le

III - NOM ET QUALIFICATION DES COORDONNATEURS DE L'ENSEIGNEMENT

NANTES

NOM : Pr Marie GRALL-BRONNEC

Professeur d'Addictologie à la Faculté de Médecine de Nantes, Praticien Hospitalier au CHU de Nantes

ADRESSE :

UFR de médecine et des techniques médicales - 1 rue Gaston Veil - 44000 NANTES

Email: marie.bronnec@chu-nantes.fr

Secrétariat pédagogique : 02.40.84.63.95 ; sophie.aitsiali@chu-nantes.fr

TOURS

NOMS:

Pr Nicolas BALLON

Professeur d'Addictologie à la Faculté de Médecine de Tours, Praticien Hospitalier au CHU de Tours

Dr Paul BRUNAULT

Maître de Conférence à la Faculté de Médecine de Tours, Praticien Hospitalier au CHU de Tours

Mme Servane BARRAULT

Maitre de Conférence à la Faculté de Psychologie de Tours, psychologue au CHU de Tours

ADRESSE : Direction du pôle de psychiatrie - CHRU de Tours – 2 boulevard Tonnellé – 37044 TOURS CEDEX 09

Email: nicolas.ballon@univ-tours.fr / paul.brunault@univ-tours.fr / servane.barrault@univ-tours.fr

Secrétariat : 02 47 47 97 52

Secrétariat Formation Continue: 02.47.36.81.45; catherine.peschard@univ-tours.fr

IV - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE

Version modifiée du 16/09/2021



Ce diplôme est destiné aux médecins généralistes ou spécialistes, salariés ou libéraux, pour leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour repérer et traiter les conduites addictives.

L'enseignement, de même que les terrains de stage, s'appuient sur les ressources de l'inter région, permettant aux étudiants de se familiariser avec la prise en charge des différentes conduites addictives.

Un grand nombre de professionnels a ainsi été formé, exerçant dans l'ensemble des structures addictologiques de l'Inter région Ouest.

Afin d'éviter des redondances dans le programme d'enseignement, nous proposons une révision de la maquette avec les enseignants de Tours. L'année 1 d'inscription, les étudiants suivront 2 modules généraux (1 à Tours et 1 à Nantes) et 3 modules spécifiques (orientés vers les troubles liés à l'usage d'alcool et dispensés uniquement à Tours si l'inscription a eu lieu à Tours ; orientés vers les autres troubles addictifs et dispensés uniquement à Nantes si l'inscription à eu lieu à Nantes). L'année 2, les étudiants ne suivront que les 3 modules spécifiques non dispensés l'année 1 (les 3 modules nantais si l'inscription a eu lieu à Tours ; les 3 modules tourangeaux si l'inscription a eu lieu à Nantes). Le volume horaire de stage varie entre les deux années : il est plus important l'année 2 pour compenser un moindre volume horaire de cours.

V - NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

10 dans chaque ville seulement

VI - ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

a - Les cours

L'enseignement se déroule sur 2 années et est couplé à celui de deux DIU d'Addictologie destinés aux professionnels (pour information exemple de programme en annexe) :

- DIU « Addictologie : troubles liés à l'usage de substances et addictions comportementales » (1 module général à Nantes ; 1 module général à Tours ; 3 modules spécifiques à Nantes) (Universités de Nantes et Tours)
- DIU « Addictologie : troubles de l'usage de l'alcool » (1 module général à Nantes ; 1 module général à Tours ; 3 modules spécifiques à Tours) (Universités de Tours et Nantes)

d'une année chacun, ce qui contribue à la constitution de réseaux locorégionaux pluridisciplinaires en addictologie, tels qu'ils sont souhaités dans le cadre du PRS addictologie.

b - Formation pratique

Au total, les étudiants suivent 199 162 heures d'enseignement sur deux ans (109 100 heures l'année 1 et 62 heures l'année 2) et effectuent 40 demi journées de stage par an (soit 80 ½ journées pour les deux ans). 80 demi-journées (1/2 journée = 4 heures) de stage sur 2 ans (30 demi-journées l'année 1 et 50 demi-journées l'année 2)

Ce temps est réduit de moitié si l'étudiant travaille déjà dans un service d'addictologie. Cependant, il devra être effectué dans un autre service que le sien.

Les stages sont à effectuer à la convenance des étudiants : par 1/2 journée, par journée, par semaine, par mois.

Les annexes 1 et 2 présentent le programme des deux modules généraux (tronc commun) et des 6 modules spécifiques de la capacité.

VII -SERVICES SUSCEPTIBLES D'ACCUEILLIR LES ETUDIANTS EN STAGE

Le tableau 3 présente les structures de la région pouvant accueillir des étudiants en stage.

(Fournir lettre d'accord)

VIII - MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

1) Examen probatoire préalables à l'inscription

Il est prévu que chaque candidat soit reçu par le coordonnateur local de la capacité pour un <u>entretien préalable</u> à l'inscription. A l'issue de cet entretien, l'autorisation de pré-inscription pourra lui être accordée.

Version modifiée du 16/09/2021



L'inscription définitive ne sera possible qu'après réussite à un <u>examen probatoire</u> qui se déroulera dans la ville d'inscription. Il s'agit d'un examen écrit d'une durée d'une heure, portant sur les premiers cours de la capacité, ainsi que sur le programme du 2° cycle des études médicales relatif au domaine considéré. Le candidat pourra être exempté de passer l'examen probatoire dans certaines conditions, selon l'avis du coordonnateur local.

2) Modalités de validation des enseignements et des stages pratiques.

A la fin de chaque année d'enseignement, les étudiants inscrits à la capacité devront passer un <u>examen écrit</u>, d'une durée d'une heure et demi, et qui sera noté sur 20.

Seuls les étudiants ayant fait preuve d'assiduité aux cours pourront passer l'examen écrit.

Cet examen portera sur l'ensemble de l'enseignement de l'année, sous différentes formes (questions à réponses multiples, questions courtes, cas cliniques).

Deux sessions seront organisées chaque année, la 1ère en juin, la 2ème en octobre.

Une note inférieure à 6/20 sera éliminatoire et ne permettra pas d'accéder à la seconde session de l'examen écrit. Une note au moins égale à 10/20 sera nécessaire pour valider l'année d'enseignement (et accéder à la seconde année d'enseignement le cas échéant).

<u>Une note moyenne à l'ensemble des deux examens écrits au moins égale à 10/20 sera exigée pour obtenir le diplôme à l'issue des deux années de formation.</u>

A la fin de chaque année d'enseignement, les étudiants inscrits à la capacité devront également écrire un <u>mémoire</u> et le soutenir devant le jury réuni pour l'occasion. Ce mémoire sera noté sur 20.

Seuls les étudiants ayant effectué le nombre de demi-journées de stage requis pourront soutenir leur mémoire.

Le mémoire portera sur un travail de réflexion personnelle théorique ou théorico-pratique, intégrant les éléments de la formation théorique et des stages réalisés, ainsi que de la pratique personnelle.

Les étudiants pourront solliciter le référent de leur université, qui répondra à leurs questions par mail, pour les accompagner dans la formulation de la problématique et la rédaction du mémoire (consignes).

Il leur sera demandé de fournir au coordonnateur local en février la thématique de leur mémoire, la question posée et les moyens mis en œuvre pour y répondre, pour validation. Par ailleurs, le candidat informera du nom de son directeur de mémoire, qui s'engagera à proposer un accompagnement effectif et donnera son accord pour le dépôt du manuscrit avant la soutenance.

Le document écrit pourra adopter le format d'un article scientifique, d'une longueur de 25 à 30 pages.

Il devra être adressé aux membres du jury, ainsi qu'aux secrétariats universitaires concernés, sous format PDF, par email, avant la date limite transmise par la Faculté (mi-septembre pour la 1ère session, mi-octobre pour la 2ème session).

La présentation orale adoptera le format d'une courte communication de type colloque ou congrès, avec un support power-point. Sa durée n'excédera pas 10 minutes, à l'issue desquelles le jury posera des questions.

Deux sessions seront organisées chaque année, la 1ère début octobre, la 2ème fin octobre.

Seuls les étudiants ajournés lors de la première session, qu'ils aient échoués (6 < note < 10) ou qu'ils n'aient pas pu y participer pour un motif grave et sérieux, pourront accéder à la 2^{ième} session.. Un justificatif d'absence sera demandé aux étudiants qui ne se présenteront pas à la 1^{ère} session, mais demanderont à se présenter à la 2^{ème} session.

Une note inférieure à 6/20 sera éliminatoire et ne permettra pas d'accéder à la seconde session de soutenance. Une note au moins égale à 10/20 sera nécessaire pour valider l'année d'enseignement (et accéder à la seconde année d'enseignement le cas échéant).

Une note moyenne à l'ensemble des deux mémoires au moins égale à 10/20 sera exigée pour obtenir le diplôme à l'issue des deux années de formation.

A titre exceptionnel, au vu des raisons invoquées, et sur dérogation du coordonnateur local, l'étudiant pourra être autorisé à soutenir son mémoire l'année suivante, en gardant le bénéfice de la note obtenue à l'examen écrit dès lors qu'il aura obtenu une note d'au moins 10/20. Dans ce cas, il ne s'acquittera que des droits ordinaires de scolarité.

Chaque année Durant les 2 années de formation, les étudiants devront effectuer 40 demi journées de stage 80 demijournées dans une ou plusieurs structure(s) spécialisée(s) en addictologie. Le coordonnateur local devra donner son accord quant au(x) lieu(x) de stage choisi(s).

Il sera demandé aux étudiants de produire au jury une <u>validation de stage</u> rédigée par le responsable de la structure d'accueil. Ce document, intégré dans le mémoire, ne sera pas une simple attestation de présence, mais la description du stage effectué et un avis sur l'implication de l'étudiant.

3) Constitution d'un jury

Version modifiée du 16/09/2021



Le jury d'examen sera constitué des responsables de l'enseignement à Nantes et à Tours, ainsi que de certains enseignants invités par les responsables pédagogiques.



Maquette Licence Accès Santé option Sciences de la vie – 1ère année (L.AS1 SV)

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume/Hor aire Étudiant	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 1 (S1)								
Module 1 SV1.1 Diversité du monde vivant	5	8			31	13	16	60
	5	8			29	24	15	68
Module 2 SV1.2 Biologie cellulaire et	1	4	60	EP1 Biologie cellulaire-Histologie	13	14	5	32
Chimie de la matière- Biophysique	1	4	40	EP2 Structure et réaction chimique de la matière et biophysique 1	16	10	10	36
	5	8		Biophysique	76	3	0	79
				Initiation aux médicaments	20	3	0	23
Module 3 L.AS1 option santé				Physiologie	35	0	0	35
Module Santé 1.3				Présentation aux métiers de la santé- Santé publique/Méthode expérimentale/Données d'évidence	21	0	0	21
	4	6			6	40	4	50
Module 4	3	2	40	EP1 Anglais		20		20
SV1.4 Compétences transversales	1	2	20	EP2 Outils de communication et documentaires	<u> </u>	10		10
		2	40	EP3 Statistiques	6	10	4	20
Total Semestre 1 (S1)	19	30			142	80	35	257
Semestre 2 (S2)								
	5	8		1	34	20	10	64
Module 1	1	4	60	EP1 Biochimie structurale	16	8	8	32
SV2.1 Biochimie - Génétique	1	4	60	EP2 Génétique mendélienne et moléculaire 1	18	12	2	32
	5	8			36	22	8	66
Module 2 SV2.2 Diversité 2 et chimie	1	4	60	EP1 Diversité du monde vivant 2	20	6	3	29
organique-Biophysique	1	4	60	EP2 Chimie organique et biophysique 2	15,5	16	5	36,5
Module 3 L.AS1 option santé Module santé 2.3	5	8		biophysique 2	75/100			75/100
EP1 Tronc commun	3	3	70	Anatomie/Embryologie/Sciences humaines et sociales/ Imagerie médicale	50	0	0	50
EP2 Choix filière (2 maximum)	5	5	50	Filière Médecine, filière Maïeutique, filière Odontologie, filière Pharmacie, filière Kinésithérapie (MMOPK)	25/50	0	0	25/50
	5	6			6	46	6	58
Module 4	3	2	40	EP1 Anglais		20		20
SV2.4 Compétences	2	2	40	EP2 Informatique		16	4	20
transversales	3	2	40	EP3 Statistiques	4	6	2	12
			20	MOBIL	2	4		6
Total Semestre 2 (S2)	20	30			151/176	88	24	263/288
	39	60			293/318	168	59	520/545



Modalité de contrôle des connaissances

Licence Accès Santé option Sciences de la vie – 1ère année (L.AS2 SV) Type de contrôle : CC : Contrôle Continu – ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - O : Oral – QP : quitus présence

				RE	REGIME SPECIAL D'ETUDES						
		Session 1 Session 2						Sessi	on 1	Sessio	on 2
MODULES	ECTS	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient
Semestre 1	30										
Module 1 SV1.1 Diversité du monde vivant	8	CC+ET	E+0	5	ET	E	5	Ε	5	Ε	5
Module 2 SV1.2 Biologie cellulaire et Démarche expérimentale	8			5			5		5		5
EP1 Biologie cellulaire-Histologie	4	CC+ET	E	2	ET	Е	2	Ε	2	Ε	2
EP2 Structure et réaction chimique de la matière et biophysique	4	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3 L.AS1 option santé Module Santé 1.3	8			5			5		5		5
Initiation aux médicaments		ET	E		ET	E		E		E	
Physiologie		ET	E		ET	E		E		Ε	
Présentation aux métiers de la santé - Santé publique/Méthode expérimentale/Données d'évidence		ET	E		ET	E		E		E	
Module 4 SV1.4 Compétences transversales	6			4			4		4		4
EP1 Anglais	2	СС	E+0	3	ET	E/O	3	E/0	3	E/0	3
EP2 Outils de communication et documentaires	2	СС	E+0	1	ET	E	1	E+0	1	E	1
EP3 Statistiques	2	CC	E	3	ET	E	3	E	3	Ε	3
Semestre 2											
Module 1 SV2.1 Biochimie – Génétique	8			5			5		5		5
EP1 Biochimie structurale	4	CC+ET	E	1	ET	E	1	Е	1	E	1
EP2 Génétique mendélienne et moléculaire 1	4	CC+ET	E	1	ET	E	1	Ε	1	Ε	1
Module 2 SV2.2 Diversité 2 et Chimie organique -Biophysique	8			5			5		5		5
EP1 Diversité du monde vivant 2	4	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
EP2 Chimie organique et biophysique 2	4	ET	E	1	ET	E	1	E/O	1	E	1
Module 3 L.AS1 option santé Module santé 2.3	8			5			5		5		5
EP 1 Tronc commun	3	ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EP 2 Choix filière MMOPK	5	ET	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
Module 3 2.3 Géosciences – Chimie	8			5		-	5		5	_ ^	5
EP1 Géosciences : minéralogie et pétrologie	4	CC+ET	E	1	ET	E/0	1	E	1	E/0	1
EP2 Chimie organique	4	ET	E	1	ET	E	1	E/O	1	E	1
Module 4 SV2.4 Compétences transversales	6			5			5		5		5
EP1 Anglais	2	CC	E+0	3	ET	E/O	3	E/O	3	E/O	3
EP2 Informatique	2	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP3 Statistiques	2	CC+ET	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
MOBIL		QP									



Maquette Licence Accès Santé option Sciences de la vie - 2ème année (L.AS2 SV)

SEMESTRE	ESTRE Coefficient Estimation charge Éléments pédagogiques					TD VHT	TP VHT	Durée totale
Semestre 3 (S3)								
	5	8			38	26	8	72
Module 1 SV3.1 Physiologie Animale –	2	5	90	EP1 Physiologie animale	24	16	8	48
Biologie cellulaire 2	1	3	40	EP2 Biologie cellulaire et signalisation	14	10		24
Module2	5	8			35	12	23	70
SV3.2 Physiologie Végétale –	2	5	90	EP1 Physiologie végétale	27	9	12	48
Biologie des Organismes	1	3	40	EP2 Biologie des organismes	8	3	11	22
Module 3	5	8			40	24	8	72
SV3.3 Génétique - Microbiologie	1	4	60	EP1 Génétique mendélienne et moléculaire 2	16	14	2	32
MicrobiotoBic	1	4	60	EP2 Microbiologie générale	24	10	6	40
ou							- 20-5	
Module 3	5	8			30	18	22	70
	1	2	40	EP1 Chimie des eaux	10	8 -		18
ST3.3 Géosciences et	1	2	40	EP2 Processus magmatiques	6		10	16
Environnement 2	1	2	40	EP3 Sédimentologie	8	6	4	18
	1	2	40	EP4 Sols et environnement	6	4	8	18
	4	6			6	52	2	60
Module 4	3	2	40	EP1 Anglais		20		20
SV3.4 Compétences	2	2	20	EP2 Statistiques	2	6	2	10
transversales	2	1	20	EP3 Production numérique		10		10
	1	1	20	Compétences numériques	2	14		16
				Stage Volontaire				
MOBIL		100	10		2	2		4
					44			
Module supplémentaire L.AS2 Option Santé ¹				Initiation aux médicaments Philosophie des sciences Données d'évidence : production et interprétations/Santé publique Présentation aux métiers de la santé				
Total Semestre 3 (S3)	19	30		7	109 à 119	108 à 114	41 à 55	272 ot 274

¹ Le module supplémentaire « L.AS2 Option Santé » est obligatoire pour les étudiants n'ayant pas déjà validé (éventuellement par compensation) le module 3 Option santé du semestre 1 de L.AS1 ou équivalent. Les autres étudiants ne sont pas autorisés à suivre ce module.



Fotal année (S3+S4)	36	60	N. FEB		BREE	120		530 ou
Total Semestre 4 (S4)	17	30			89 à 101	94 à 120	41 à 73	260
EP2 choix filière (deux maximum)²				Filière Médecine, filière Maïeutique, filière Odontologie, filière Pharmacie, filière Kinésithérapie (MMOPK)	25/50			25/50
EP1 Tronc commun				Embryologie / Anatomie générale / Psychologie médicale et éthique / Initiation à l'imagerie médicale	50			50
Module supplémentaire L.AS2 Option Santé ¹					75/100			75/100
				Stage Volontaire				
transversales	1	2	40	EP3 CERCIP		20		20
SV4.4 Compétences	1	2	40	EP2 Ateliers interdisciplinaires	(4)	10		10
Module 4	3	2	40	EP1 Anglais		20	¥.	20
The state of the s	3	6				50		50
Module 3 SV4.3e Santé EP1 Tronc commun			90	7 1	50			50
SV4.3c Écologie-Éthologie Module 3 SV4.3d Communication cellulaire en biologie-santé			90		22	16	12	50
Module 3			90	-	24	8	18	50
Module 3 SV4.3b Physiologie sensorielle – Neurosciences			90		24	14	12	50
Module 3 SV4.3a Biotechnologies animales et végétales			90		24	12	14	50
Module 3 au choix	4	8	90		14 à 24	8 à 16	12 à 24	50
a	1	3 .	60	EP3 Méthodes d'analyses moléculaires et cellulaires	15	8	7	30
Module 2 SV4.2b Exploration du vivant	1	2	60	pharmacologie EP2 Introduction à l'étude du métabolisme in vivo et in vitro	15	12	2	29
	1	3	60	EP1 Introduction à la	15	8	8	31
	5	8	T		45	28	17	90
développement	1	4	90	reproduction et du développement végétal	21		21	42
SV4.2a Biologie de la reproduction et du	1	4	90	EP1 Biologie de la reproduction et du développement animal EP2 Biologie de la	22	10	16	48
Module 2	5	8		EDI Biologio de la seconduction	43	10	37	90
	1	3	40	EP2 Biologie moléculaire	10	10	4	24
moléculaire	2	5	90	EP1 Métabolisme et introduction à l'enzymologie	22	16	8	46
SV4.1 Biochimie – Biologie	19920							

¹ Le module supplémentaire « L.AS2 Option Santé » est obligatoire pour les étudiants n'ayant pas déjà validé (éventuellement par compensation) le module 3 Option santé du semestre 1 de L.AS1 ou équivalent. Les autres étudiants ne sont pas autorisés à suivre ce module (qui n'intervient pour eux ni dans la validation de l'année ni dans le classement pour l'entrée en deuxième année de santé).

²Pour l'EP2 option filière MMOPK, les étudiants ayant déjà validé cet EP sont autorisés à le suivre à nouveau conformément aux M3C.



Modalité de contrôle des connaissances Licence Accès Santé option Sciences de la vie - 2ème année (L.AS2 SV) Type de contrôle : CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal/Type d'épreuve : E : Écrit - 0 : Oral - QP : quitus présence

			REGIM	IE GE		REGIME SPECIAL D'ETUDES					
	ECTS	Ses	sion 1		S	ession	2	Sessi		Sessi	on 2
MODULES emestre 3		Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type contrôle	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coefficient	Type épreuve	Coeffient
Semestre 3	30	- 1			2					9	
Module 1 SV3.1 Physiologie Animale – Biologie cellulaire	8			5			5		5		-5
EP1 Physiologie Animale	5	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2 Biologie cellulaire et signalisation	3	ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 2 SV3.2 Physiologie Végétale – Biologie des	-	E.1			EI					E	
Organismes	8			5			5		5		5
EP1 Physiologie végétale	5	CC+ET	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EP2 Biologie des organismes	3	CC+ET	E	1	ET	Е	1	E	1	E	1
Module 3 SV3.3 Génétique - Microbiologie	8			5			5		5		5
EP1 Génétique mendélienne et moléculaire	4	CC+ET	E	1	ET	Е	1	E	1	Ε	1
EP2 Microbiologie générale	4	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	E	1
Module 3 Géosciences et Environnement 2	8			5	1		5		5		5
EP1 Chimie des eaux	2	ET	Е	1	ET	E/0	1	E	1	E/O	1
EP2 Processus magmatiques	2	CC+ET	Е	1	ET	E/O	1	Ε.	1	E/O	1
EP3 Sédimentologie	2	ET	E	1	ET	E/O	1	E	1	E/O	1
EP4 Sols et environnement	2	CC+ET	E	1	ET	E/O	1	Е	1	E/O	1
Module 4 SV3.4 Compétences transversales	6			4			4		4		4
EP1 Anglais	2	СС	E+0	3	ET	E/O	3	E/O	3	E/O	3
EP2 Statistiques	2	CC+ET	Е	2	ET	Е	2	Е	2	E	2
EP3 Productions numériques	1	СС	E+0	2	ET	Ε	2	E/O	2	E/O	2
EP4 Compétences numériques	1	CC+ET	Е	1-	ET	E	1	E/O	1	E/O	1
Module santé supplémentaire L.AS2 option santé		ET	E		ET	E		E		E	
Semestre 4	30			19							
Module 1 SV4.1 Biochimie – Biologie moléculaire	8			5			5		5		5
EP1 Métabolisme et introduction à l'enzymologie	5	CC+ET	Е	2	ET	Ε	2	Е	2	E	2
EP2 Biologie moléculaire	3	CC+ET	E	1	ET	E	1	E	1	Е	1
Module 2 SV4.2a Biologie de la reproduction et du développement	8			5			5		5		5
EP1 Biologie de la reproduction et du développement animal	4	CC+ET	Е	1	ET	E	1	E	1	Е	1
EP2 Biologie de la reproduction et du développement végétal	4	CC+ET	E	1	ET	Ε	1	E	1	E	1
Module 2 SV4.2b Exploration du vivant	8			5			5		5		5
EP1 Introduction à la pharmacologie	3	CC+ET	E	1	ET	Ε	1	E	1	E	1
EP2 Introduction à l'étude du métabolisme in vivo et in vitro	2	CC+ET	E	1	ET	Е	1	E	1	Ε	1
EP3 Méthodes d'analyses moléculaires et cellulaires	3	CC+ET	E	1	ET	E,	1	Ε	1	Ε	1
Module 3 SV4.3 Options mineures	8			4	15		4		4		4
SV4.3a Biotechnologies animales et végétales	8	CC+ET	E	4	ET	Ε	4	E	4	E	4
SV4.3b Physiologie sensorielle et Neurosciences	8	CC+ET	E	4	ET	E	4	E	4	E	4
SV4.3c Écologie-Éthologie	8	CC+ET	E	4	ET	E/O	4	E	4	Ε	4
SV4.3e Santé	8	ET	E	4	ET	Е	4	Е	4	Ε	4
Module 4 SV4.4 Compétences transversales	6			3			3		3		3
EP1 Anglais	2	cc	E+0	- 3	ET	E/O	3	E/0	3	E/O	3
EP2 Ateliers interdisciplinaires	2	cc	E+0	1	ET	E	1	E+0	1	E	1
EP4 CERCIP	2		1	1			1		1		1
Module Santé supplémentaire L.AS2 option santé		ET	E		ET	Е		Е		E	



Maquette Licence Accès Santé option Sciences de la vie - 3ème année (L.AS3 SV)

SEMESTRE	Coefficient	ECTS	Estimation charge étudiant	Éléments pédagogiques	CM VHT Volume Horaire	TD VHT	TP VHT	Durée totale étudiant
Semestre 5 (S5)								
	5	8			15	20	35	70
Module 1 SV5.1 Biologie cellulaire et moléculaire	3	4	60	EP1 Biologie cellulaire et moléculaire	14	6		20
	2	4	60	EP2 Projet expérimental transdisciplinaire et outils d'analyse scientifique	1	14	35	50
Module 2 : un module à choisir parm	ni3							1
0 8 1	5	8			52	32	16	100
Module 2 SV5.2a	1	4	90	EP1 Stratégies moléculaires d'études de la cellule	24	18	8	50
	1	4	90	EP2 Microbiologie moléculaire	28	14	8	50
Module 2 SV5.2b	5	8			52	32	16	100
	. 1	4	90	EP1 Génétique évolutive	26	16	8	50
	1	4	90	EP2 Relations plantes- organismes	26	16	8	50
	5	8		*	48	24	24	96
Module 2 SV5.2c	1	4	90	EP1 Physiopathologie des voies circulatoires	20	10	16	46
<u> </u>	1	4	90	EP2 Biomolécules : structures et fonctions	28	14	8	50
	4	8		E. St. St.	26	16	8	50
Module 3 SV5.3c Physiologie des régulations humaines et neuro- anatomie fonctionnelle			90		26	16	8	50
	4	6			5	27	4	36
Module 4 SV5.4 Compétences transversales	1	3	40	EP1 Anglais		20		20
MOBIL	-1	3	40	EP2 Biostatistiques	3	3	4	. 10
				MOBIL	2	4		6
Module supplémentaire L.AS3 Option Santé ¹								
Total Semestre 5 (S5)	18	30	1.0		92 à 102	83 à 95	63 à 75	252 à 256

¹Le module supplémentaire « L.AS3 Option Santé 1 » est obligatoire pour les étudiants n'ayant pas déjà validé (éventuellement par compensation) le module 3 Option santé du semestre 1 de L.AS1 ou équivalent. Les autres étudiants ne sont pas autorisés à suivre ce module (qui n'intervient pour eux ni dans la validation de l'année ni dans le classement pour l'entrée en deuxième année de santé).



Semestre 6 (S6)								
		Pa	rcours	Biologie Santé (BS)				
Module 1 : SV6.1 Biologie-Santé 1, po	our ch	aque E	P choix	k entre 2 propositions				
	5	8	6 1	A 2	44 à 52	18 à 32	18 à 36	100
EP1	. 1	4						50
			90	EP1a Enzymes : fonction et ciblage à visée thérapeutique	24	18	8	50
ou	-	1	90	EP1b Biotechnologies et bioproductions	26	4	20	50
EP2	1	4		1				50
			90	EP2a Pharmacologie et biochimie cellulaire	20	14	16	50
Module 2 SV 6.2a Biologie de la reproduction	5	8	90	1	26	16	8	50
Module 3 (commun aux 2 parcours)	: un n	nodule	compé	tences complémentaires à cho	isir parn	i 4 pro	position	is
	4	8			20 à 26	10 à 16	8 à 20	50
Module 3 SV6.5a Développement du vivant, évolution, adaptation			90		26	10	14	50
Module 3 SV6.5b Génétique humaine			90		26	16	8	50
Module 3 SV6.5b Génétique humaine			90	3 1	26	16	8	50
Module 3 SV6.5c Neurosciences comportementales			90	P 15	24	14	12	50
Module 3 / SV6.5d Physiologie de la nutrition			90		20	10	20	50
	4	6			5	43	6	54
Module 4	1	2	40	EP1 Anglais		20	(1)	20
SV6.6 Compétences transversales	1	2	40	EP2 Biostatistiques	5	3	6	14
	1	2	20	EP3 CERCIP		20		20
Module supplémentaire L.AS3 Option Santé ¹						20		25
Total Semestre 6 (S6)	18	30			87 à 109	75 à 107	40 à 84	254
Total année (S5+S6)	36	60						506 à 510
TOTAL LICENCE		180						1523.5

¹Ce module supplémentaire de santé supplémentaire est obligatoire pour les étudiants n'ayant pas déjà validé (éventuellement par compensation) le module 3 Option santé du semestre 1 de LAS 1 ou équivalent. Les autres étudiants ne suivent pas ce module (qui n'intervient pour eux ni dans la validation de l'année ni dans le classement pour l'entrée en deuxième année de santé).

Les étudiants ayant déjà validé l'EP de filière MMOPK sont autorisés à le suivre à nouveau conformément aux M3C.